

Gendarmerie nationale

Près de 100.000 comprimés psychotropes saisis à Khenchela et Biskra

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7103 - SAMEDI 08 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

ANESRIF

Vers la réhabilitation et la modernisation de 75 gares ferroviaires

P04

La justice française annule l'OQTF de l'influenceur Doualemn

Coup dure pour l'extrême droite

Lire en page 03

ORAN P07

Entre 100.000 et 130.000 tonnes/an

Une production de poissons «constante» en 30 ans

Le Directeur général des Douanes à Oran

«Les mesures de loi de finances 2025 visent à améliorer le climat des affaires»

Complexe sidérurgique «Tosyali»

Exportation de 27.000 T de plaques d'acier vers la Turquie



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Sessions de formation au profit de cadres de la DGSN

Magramane préside la cérémonie de clôture



Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a présidé, jeudi au siège du ministère, la cérémonie officielle de clôture de six sessions de formation organisées par l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) au profit d'une cinquantaine de cadres et d'officiers de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Magramane a indiqué que l'organisation de ces sessions de formation était le fruit de coordination entre le ministère des Affaires étrangères et la DGSN, reflétant leur volonté de créer un espace commun d'échange d'expériences et d'expertise afin de développer et de renforcer les compétences et les aptitudes des cadres au service des intérêts supérieurs du pays. Le Secrétaire général a précisé que le ministère veille à perpétuer cette "noble tradition" dans ses relations de coopération et de complémentarité avec ses partenaires des différentes structures et institutions de l'Etat, à leur tête le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, représenté aujourd'hui par la DGSN, et ce, à travers la mise en place de mécanismes et de cadres de coopération dans différents domaines relatifs à la formation et à la qualification des cadres, notamment ceux appelés à assumer des responsabilités et des fonctions supérieures.

Réunion du groupe de travail sur le financement de l'AP-UpM

Une délégation parlementaire algérienne à Bruxelles



Une délégation parlementaire algérienne a pris part, jeudi à Bruxelles, à la réunion du groupe de travail sur le financement et la révision du règlement intérieur de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM), a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les participants à cette réunion ont souligné "la nécessité d'accélérer la création du Secrétariat général permanent de l'Assemblée parlementaire pour impulser l'action parlementaire euro-méditerranéenne commune, à la lumière des transforma-

tion et mutations que connaît le monde", selon le communiqué. La délégation algérienne est composée du vice-président de la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, Omar Dadi Adoun, du sénateur Noureddine Habib et de la membre de l'Assemblée populaire nationale Fatima Rebai, en qualité de vice-présidente de la commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens de l'AP-UpM.

Chaib reçoit le Directeur général de l'AAPI

Associer la diaspora algérienne au processus de renouveau national



Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib a reçu jeudi à Alger le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, avec lequel il a abordé les moyens d'associer les opérateurs économiques et hommes d'affaires de la diaspora algérienne, au processus de renouveau national et de leur permettre de contribuer au développement économique du pays, selon un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Chaib a souligné "la grande importance que l'Etat algérien accorde à la commu-

nauté nationale à l'étranger, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a encouragé, à maintes occasions, les enfants de notre communauté à saisir les opportunités d'investissement offertes dans leur mère patrie", ajoute le communiqué. Les deux parties ont passé en revue "les moyens d'associer efficacement les opérateurs économiques et hommes d'affaires de la diaspora algérienne, au processus de renouveau national", notamment dans les secteurs prometteurs et de leur permettre de contribuer à la relance de l'économie nationale...".

Mines

Installation du nouveau DG d'ENASEL



Tayeb Nouri a été installé au poste de Directeur général de l'Entreprise nationale des sels (ENASEL), filiale du groupe industriel minier "Sonarem", en remplacement de M. Sabri Dridi, qui occupait le poste de Directeur général par intérim, a indiqué un communiqué du groupe. Supervisée par Belkacem Soltaoui, Pdg du groupe public, la cérémonie d'installation de M. Nouri s'est tenue, mercredi, au siège de la Direction générale de la Sonarem, en présence des cadres et membres du Conseil d'administration de l'entreprise. La nomination du nouveau DG d'ENASEL vise à "donner un nouveau souffle, à assurer une continui-

té dans la réalisation des projets, notamment dans la conjoncture actuelle, à renforcer le rôle stratégique du groupe Sonarem dans le développement du secteur minier, allant de l'exploitation à la transformation, en passant par le traitement, et à appuyer les objectifs nationaux de la croissance économique", précise-t-on de même source. Pour sa part, M. Nouri a fait part de sa détermination à mobiliser l'ensemble des ressources et compétences pour atteindre les aspirations et objectifs de l'entreprise et partant contribuer à l'optimisation de la production de sels, tous types confondus, ... lit-on dans le communiqué.

La justice française annule l'OQTF de l'influenceur Doualemn Coup dur pour l'extrême droite

Par B.Kamel

Du jamais vu un verdict de justice annule une décision d'expulsion d'un ministre de l'intérieur en France ! L'extrême droite est dans de beaux draps. Son spectacle a fini par se dérouler aux yeux des français qui sont amis de l'Algérie. Rebondissement pour le moins spectaculaire, en effet, dans l'une des affaires objet de polémique et de vive controverse entre Alger et Paris. Jeudi 6 février, la Justice française a finalement donné raison et droit à l'influenceur algérien Doualemn. Celui-ci a en effet vu l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) dont il faisait l'objet annulée à son grand soulagement. Retenu au Centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot, près de Paris, il est désormais libre de toute poursuite. Il s'en suit alors qu'un vrai coup dur est aujourd'hui asséné à l'extrême droite en France qui a monté en toutes pièces la cabale médiatique contre cet influenceur. C'est une délivrance à tous les influenceurs algériens qui ont subi les dédales et les labyrinthes de l'administration préfectorale en France mais pourquoi la justice française octroie 1.200 euros et une autorisation de séjour à Doualemn ? Pour les spécialistes, cet acquittement envers l'influenceur algérien sert à protéger l'image politique de la France et assoie plus de crédibilité à la mission principale de sa justice qui consiste à recouvrer les droits fondamentaux de ses concitoyens. Un verdict, faut-il le noter, qui, de l'avis de certains hommes politiques en France qui sont hostiles à l'extrême droite, à effet de participer remarquablement à raffermir et à apaiser les tensions entre les deux pays dans un contexte où la détérioration des

relations politiques bilatérales n'avait pas atteint un paroxysme aussi déléterre. L'audience s'est tenue jeudi au tribunal de Melun. Cette juridiction a décidé d'annuler les décisions prises par le préfet de l'Hérault dans le sud de la France, qui avait estimé que les propos de l'influenceur sur TikTok justifiaient le retrait de son titre de séjour et son expulsion. Donc pas d'expulsion pour cet influenceur algérien et il n'y en aura certainement pas d'autres. Ce revirement inédit dans l'épisode de délivrance de rétentions administratives et des expulsions aux Algériens de France vient à tout point de vue conforter une chose, c'est le concerné, le «deux poids deux mesures», de l'administration française quand il s'agit de séparation dans les droits les plus élémentaires pour les Algériens par rapport aux autres communautés et nationalités alors que les accords de l'immigration de 1968 sont clairs et nets sur ce sujet. Le tribunal a «enjoint à l'autorité préfectorale de réexaminer la situation de l'intéressé dans un délai de trois mois», mais aussi de «lui délivrer une autorisation provisoire de séjour durant le temps de ce réexamen». «Doualemn sort de rétention», se sont félicitées ses avocates, Marie David-Bellouard et Julie Gonidec. Selon elles, la procédure judiciaire envers leur client a constitué «un acharnement féroce et aveugle, aujourd'hui sanctionné». «Le ministère a joué son va-tout et a perdu. Nous dénonçons une rétention illégale depuis le 29 janvier et saluons une décision logique qui y met un terme», ont-elles écrit. Le 29 janvier dernier, c'est le tribunal administratif de Paris qui avait suspendu en référé la procédure d'expulsion contre Doualemn vers l'Algérie. Motif : la procédure d'urgence utilisée par le mi-

nistre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour le faire expulser n'était pas justifiée, ce qui semble avoir pris à contre-courant ce même ministre de l'intérieur. Après la décision, l'entourage de Bruno Retailleau a annoncé que le ministère de l'Intérieur allait «faire appel et continuer la procédure d'expulsion» contre l'influenceur. Interrogé dans la soirée sur la chaîne d'information en continu LCI, le ministre a assuré ne pas «se désarmer» face à cette décision de justice. «Il y a des points sur lesquels on doit changer la loi, a-t-il avancé. Aujourd'hui, on a quantité de règles juridiques qui ne protègent pas la société française». «S'il faut modifier la loi une nouvelle fois pour que les choses soient extrêmement claires et que la République et l'État ne fassent pas preuve d'impuissance, mais expulsent du territoire national toute personne étrangère irrégulière, alors il faudra modifier la loi», a renchéri le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, à l'Assemblée nationale. Interpellé le 5 janvier, le ressortissant algérien était accusé par Paris d'avoir tenu sur TikTok des propos du ressort de l'appel au meurtre contre un opposant au régime algérien. Mais ses paroles en arabe avaient fait l'objet de traductions fluctuantes. Celle retenue par la justice relevait une incitation à «attraper» un homme et lui infliger une «correction sévère». Alors que la France avait expulsé Doualemn vers l'Algérie, il avait été renvoyé à Paris à sa descente de l'avion, par Alger, le 9 janvier. Ce que Bruno Retailleau avait qualifié de tentative d'«humiliation», renforçant ainsi la crise diplomatique entre les deux pays. D'autant que plusieurs autres influenceurs algériens avaient ensuite fait l'objet de procédures d'expulsion par la France.

Garantir au citoyen un cadre de vie adéquat

L'une des priorités du président de la République

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a de nouveau affirmé, jeudi à Alger, que garantir au citoyen un cadre de vie adéquat dans toutes les régions du pays était l'une des priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. "Le président de la République insiste sur la nécessité de garantir au citoyen un cadre de vie adéquat dans toutes les régions du pays. C'est l'une de ses priorités", a souligné M. Merad lors des travaux d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, ajoutant que "toutes les moyens et fonds financiers ont été mobilisés pour remédier aux insuffisances au niveau des wilayas du pays", y compris pour la réhabilitation des chemins communaux et de wilaya. Le ministre a révélé qu'au cours de la dernière rencontre Gouvernement-Walis, une commission conjointe a été mise en place entre les ministères de l'Intérieur et des Finances dans l'objectif de "réviser certaines dispositions permettant une meilleure prise en charge de la question du réseau routier des chemins communaux et de wilaya". Répondant à une autre question concernant la protection des pêcheurs dans les ports, le

ministre a assuré que les services de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) "veillent à assurer la sécurité et à garantir la tranquillité jour et nuit dans tous les ports du pays, y compris les ports de pêche dans la wilaya de Tipasa". M. Merad a rappelé qu'au cours des dernières années, le quartier anarchique de Kermane (Tiaret) a été pris en charge dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République pour élir-

miner l'habitat précaire et les constructions anarchiques. Cependant, a-t-il dit, "plusieurs tentatives de reconstruction de nouveaux taudis sur le terrain, ont été enregistrées, ce qui a poussé les autorités publiques à prendre des mesures strictes". Le ministre de l'Intérieur a, enfin, révélé que le problème lié aux "cartes grises des véhicules importés récemment par les citoyens a été réglé, dans le cadre de la loi de finances 2025".

6ème rencontre Gouvernement-Walis Larbaoui préside une réunion consacrée à l'examen des recommandations

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des recommandations issues de la 6e rencontre Gouvernement-Walis, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la dynamique du développement local et à relever les défis liés au renforcement du rôle des collectivités locales dans le domaine de l'investissement. L'examen des recommandations issues de cette rencontre, tenue les 24 et 25 décembre 2024, s'inscrit dans le cadre de la volonté du Président de la République de "consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'Etat visant à promouvoir la vie sociale et à améliorer le cadre de vie". A cette occasion, le Président de la République avait souligné la réussite à "asseoir les fondements d'une gouvernance locale basée sur la participation citoyenne, l'équité en matière de développement et la rigueur dans la gestion des deniers publics". Il avait appelé "à poursuivre les efforts en vue de consacrer les méthodes de gestion modernes dans les esprits et dans les pratiques", en mettant en avant la mise en place à partir du début 2025 d'un nouveau système de gestion des collectivités locales.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Darmanin et Retailleau battus par la justice

Le couple Darmanin et Retailleau vient de subir un camouflet de la part de la justice française. Le premier est ministre de l'intérieur. Le second est ministre de la justice, garde des sceaux. Le tribunal administratif de Melun, tout près de Paris, a annulé jeudi les décisions prises par le couple Darmanin/Retailleau à l'encontre d'un influenceur algérien. Ce dernier était sommé par une obligation de quitter le territoire français, sans délai. Une fois encore, ces situations démontrent à quel point, la France aurait sombré dans la dégradation, dans le politiquement correct. Les Darmanin et compagnie estiment qu'ils pourraient venir à bout de cette grave crise, en fomentant des procès bidon contre des résidents étrangers. La France est sur le brasier d'une crise multidimensionnelle. Les gouvernements éphémères se succèdent sans arriver à stabiliser la situation. Un président de la république donnant la forte impression qu'il est submergé par les événements, ne sachant guère à quel saint se vouer. Manquant gravement d'expériences, juste pour ne pas dire de maturité politique et d'envergure, il a réussi dans un laps de temps à atteindre le record mondial en fomentant des crises avec tous les pays amis et partenaires de la France. L'Algérie entre autres !! ... Jamais la France n'a été aussi disgracieuse auprès de ses partenaires africains surtout comme elle l'est depuis l'arrivée de Macron à l'Elysée. Une personnalité rappelant les princes jouisseurs du moyen âge sans personnalité au lieu de régler les problèmes politiques, ils s'enfoncent dans le grotesque. Heureusement que la France est dotée d'institutions fortes et responsables et d'une classe politique aguerrie, ayant la capacité de créer des contrepoids et d'amortir les absurdités des uns et des autres. L'unique courant politique qui encourage Macron dans ses aventures sans lendemain, c'est la fachosphère de l'extrême droite vivant constamment sur une ancienne mélodie nostalgique d'un empire français qui ne reviendra jamais, plus jamais. Dans cet empire, il y avait d'une part, la race supérieure des français et de l'autre, ce ramassis d'indigènes, sous hommes.., un melting pot de races et de cultures différentes. Comment Macron était-il arrivé au pouvoir et comment aurait-il pu faire deux mandats de suite ? Ça, c'est une longue histoire !! Pourtant, dans l'hexagone, les personnalités valables pour occuper cette grave responsabilité sont légion ! Il y aurait des traces en filigrane de mystérieux dans l'ascension politique fulgurante de Macron... Il aurait brûlé pas mal d'étapes, avant d'arriver au poste de premier magistrat du pays.

France

Ségolène Royal fustige les «donneurs de leçon en démocratie»

L'ancienne ministre et candidate à la présidentielle française, Ségolène Royal, a fustigé mercredi les "donneurs de leçon sur la démocratie", affirmant que ces voix n'ont pas réagi lors des répressions féroces menées par les autorités françaises sur les gilets jaunes. Ségolène Royal a déclaré, dans une émission télévisée, que "ceux qui donnent ici des leçons de démocratie aux autres, on ne les a pas entendu protester contre les répressions féroces sur les gilets jaunes et sur les mouvements écologiques et sociaux" dont les protestations portaient sur la réforme de la retraite en France. Dans ce sens, elle a ajouté que "la France n'a pas donné l'exemple des droits de l'homme après sa répression sur les gilets jaunes, et n'a pas donné aussi un bon exemple de démocratie et de paix en mutilant les manifestants". Royal a souligné que "la France a beaucoup à faire pour retrouver une autorité morale abîmée". Tout récemment sur un autre plateau d'une chaîne TV française, elle avait dénoncé avec force la campagne de haine menée contre l'Algérie par l'extrême droite et ses relais. "Il faut arrêter tous les discours méprisants pour l'Algérie", a-t-elle averti, car "la façon dont vous parlez de l'Algérie résonne sur tout le continent africain".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Pétrole, le «coup» des Saoudiens!

Les prix du pétrole ont légèrement augmenté jeudi, soutenus par la hausse des prix des barils saoudiens exportés vers l'Asie, en raison des sanctions américaines contre la Russie. Celles-ci, mises en place début janvier, ont affecté les livraisons russes vers l'Asie, poussant la Chine et l'Inde à se tourner davantage vers l'Arabie saoudite, qui avait augmenté ses prix pour répondre à cette demande croissante. Le prix du baril de Brent avait atteint 75,14 dollars, en hausse de 0,71%, et celui du West Texas Intermediate était monté à 71,61 dollars, en hausse de 0,82%. Cependant, les analystes restent prudents, estimant que cette hausse pourrait être temporaire, dans un marché globalement en baisse depuis plusieurs semaines. «Certains signes indiquent que les restrictions américaines sur les pétroliers russes, prises début janvier sur plus de 180 navires ainsi que les grandes compagnies pétrolières russes Gazprom Neft et Surgutneftegas, commencent à montrer leurs effets», expliquent Helge André Martinsen et Tobias Ingebrigtsen, analystes de DNB. Les livraisons d'or noir de Moscou vers l'Asie, son principal marché, sont retardées et la Chine et l'Inde, où la demande est croissante, doivent se tourner vers le Moyen-Orient, en particulier l'Arabie saoudite, qui «a augmenté les prix des barils pour l'Asie», souligne Matt Britzman, analyste chez Hargreaves Lansdown. Saudi Aramco, le plus grand exportateur mondial de pétrole, a annoncé mercredi une augmentation significative des prix pour les acheteurs asiatiques en mars, en raison de la hausse de la demande de la Chine et de l'Inde, amplifiée par les sanctions américaines perturbant l'approvisionnement russe. L'entreprise a également relevé les prix pour toutes les autres régions, ce qui suggère que les sanctions contre la Russie commencent à avoir un impact, permettant à l'Arabie saoudite de tirer parti d'un marché plus tendu, selon l'analyste Tony Sycamore d'IG. Le mois dernier, les États-Unis ont imposé de nouvelles sanctions sur le commerce du pétrole russe, ciblant les "navires fantômes" utilisés pour contourner les interdictions commerciales. «En outre, après la liquidation de la nuit et les nouvelles concernant l'Arabie saoudite, il est probable que les traders couvrent leurs positions à découvert en prévision d'une forte bande de soutien dans la région des 70/68 dollars», a déclaré Sycamore. Les prix du pétrole ont, d'ailleurs, chuté de plus de 2% mercredi, en raison de l'augmentation des stocks américains, signalant une baisse de la demande, et de l'impact des nouveaux tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine. Bien que les droits de douane puissent exercer une pression à la hausse sur les prix, les analystes estiment que l'effet net sera baissier, notamment à cause des risques pour l'économie mondiale.

Ouverture du capital des banques**La contribution des investisseurs permettra de générer de nouvelles richesses**

Le Directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a affirmé à Blida que l'ouverture du capital des banques nationales est de nature à impulser l'économie algérienne et à générer de nouvelles richesses. M. Benmouhoub qui intervenait à une rencontre organisée par la Banque de développement local dans le cadre de la campagne promotionnelle de l'opération d'ouverture de son capital social, a indiqué que l'ouverture du capital des banques nationales "contribuera à impulser l'économie nationale et à relancer la dynamique de développement, tout en générant de nouveaux postes d'emplois et de nouvelles entreprises, et partant aider à la création de nouvelles richesses". "Le financement des entreprises en Algérie est assuré à 90% par les banques, d'où la nécessité de les soutenir et de se fier à elles", a-t-il ajouté. L'entrée de ces banques en bourse "leur permettra de renforcer leurs fonds propres", a souligné le même responsable, notant que les entreprises introduites en bourse ont réalisé depuis leur création "entre 5,5% et 11% de bénéfices", soit des "taux totalement différents de ceux du secteur financier". Le DG de la Bourse d'Alger a appelé les investisseurs et les citoyens à acheter des actions auprès des différentes banques ayant ouvert leur capital, dont la BDL qui, a-t-il dit, leur assure "une précieuse opportunité" pour placer leur argent. Il s'est, en outre, engagé à accompagner les établissements bancaires lors de la phase d'ouverture de leur capital et aussi après leur introduction à la Bourse d'Alger. Le Directeur général de la BDL, Youcef Lalmas a souligné, pour sa part, que l'ouverture du capital de cette banque est "une étape charnière inscrite en droite ligne des orientations des pouvoirs publics qui recommandent des réformes structurelles dans le secteur de la finance, conformément à la loi sur la monnaie et le crédit et la loi de finances 2025".

ANESRIF**Vers la réhabilitation et la modernisation de 75 gares ferroviaires**

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a lancé un large programme de réhabilitation et de modernisation de 75 gares ferroviaires à travers différentes wilayas du pays, et ce, dans le souci d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et de moderniser les infrastructures de transport, selon un responsable de l'agence. Dans une déclaration à l'APS, le directeur chargé de l'information à l'ANESRIF, Abdelkader Mazar, a indiqué que ce programme, réparti en trois phases, permettra de moderniser et d'équiper ces gares avec les différents moyens et installations nécessaires au confort des voyageurs. M. Mazar a précisé que l'appel d'offres pour les études relatives à la première phase du programme de réhabilitation et de modernisation, qui concerne 19 gares, a abouti à l'attribution du marché à un consortium de bureaux d'études algériens composé de trois entreprises, dont la Société d'études techniques et de l'ingénierie du rail "Setirail", une filiale du groupe public de construction ferroviaire (GCF). La liste des gares concernées par cette phase comprend celles de Hussein Dey, Baba Ali et Birouta (wilaya d'Alger), Blida, ainsi que Boumedfaa et El Attaf (wilaya de Ain Defla), Chlef, Ghardaïa, ainsi que Boui-

ra, El Asnam, El Aadjiba, El Kseur et Mansoura (wilaya de Bouira), Ilmaten (wilaya de Béjaïa), El Achir et El Anasser (wilaya de Bordj Bou Arreridj), El Gourzi et Oued Hmimim (wilaya de Constantine). Dans le cadre de ce programme, l'ANESRIF commencera la construction d'une nouvelle station à Alger, a indiqué M. Mazar, précisant que cette station, "qui sera la vitrine de la capitale du pays, est l'une des principales infrastructures de transport réalisées par l'agence, et ce, selon des normes mondiales, avec des équipements modernes et une architecture prestigieuse reflétant la culture et l'histoire de l'Algérie". Quant aux deuxièmes et troisièmes lots, la procédure de relance des appels d'offres a été effectuée pour désigner les entreprises chargées des études de réhabilitation, a ajouté M. Mazar. Le deuxième lot concerne 43 stations situées dans l'Est du pays, à savoir : Aïn M'lila (Oum El Bouaghi), Batna, Aïn Touda, l'usine de ciment de Aïn Touda, Aïn Yagout (wilaya de Batna), Djamaa/Aïn El Qsar, El Kantara et El Outaya (wilaya de Biskra), Touggourt, ainsi que Hamadi, Azzaba, Hadjar-Soud, Krouma (wilaya de Skikda), Didouche Mourad et Hammam Bouziane (wilaya de Constantine), Medjez Sfa, Boukamouza et Bouche-gouf (wilaya de Guelma). Dans la wilaya d'Annaba, les stations des

communes d'Annaba et d'El Hadjare feront l'objet d'une réhabilitation et modernisation. Dans la wilaya de Souk Ahras, les stations de Mechrouha, Aïn Tahmimine, Sidi Lahmissi, M'daourouch, Oued Chouk, Oued Damous, Aïn Afra, Aïn Seynour, Oued Meghras, Hannacha, Dréa et Souk Ahras seront concernées également par l'opération. Le deuxième lot inclut également les stations d'El Aouinat, Marsat, El Ouenza, la station de collecte des matériaux miniers, Tebessa, Djebel Onk, Oued Keberit, Aïn Chenia (wilaya de Tebessa), la station de Jijel, ainsi que les stations de Chihani, Chebaita Mokhtar et Dréan (El Tarf). La troisième phase, destinée aux wilayas de l'Ouest, compte 13 gares : Mostaganem, les deux gares de Mohammadia (wilaya de Mascara), Saïda, Aïn El Berd, Sidi Bel Abbès et Sidi Lahcene (wilaya de Sidi Bel Abbès), El Amria et Aïn Témouchent (wilaya de Aïn Témouchent), Aïn Torki (Aïn Defla), Oued Djemaa (Relizane), ainsi que la gare maritime de la ville d'Oran et la gare de Misserghin (wilaya d'Oran). Ce projet vise à doter ces gares d'infrastructures et d'équipements modernes, ce qui permettra, a-t-il ajouté, de renforcer l'attractivité du transport ferroviaire en tant qu'option confortable et sécurisée pour les voyageurs à travers les différentes régions du pays.

Mines**Tafer souligne les efforts de l'Algérie pour développer le secteur**

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, a mis en avant, mardi, à Cape Town (Afrique du Sud), les efforts de l'Algérie pour le développement du secteur des Mines, soulignant que le secteur regorge d'opportunités prometteuses appuyées par un programme gouvernemental ambitieux visant à capter les investissements et à renforcer l'attractivité du secteur, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies

renouvelables. Lors de sa participation à l'ouverture de l'exposition "Mining INDABA", à la tête d'une délégation officielle composée de cadres du ministère, de représentants du Groupe SONAREM et de l'Agence du Service géologique de l'Algérie (ASGA), Mme Tafer a évoqué les principaux axes de la stratégie nationale dans ce domaine, soulignant que "le secteur des Mines en Algérie regorgeait d'opportunités prometteuses appuyées par un programme gouvernemental ambitieux visant à drainer les investissements et à renforcer l'attractivité du secteur". Elle a, en outre, exprimé la volonté de l'Algérie d'établir des partenariats durables avec les différents acteurs de l'industrie minière". La Secrétaire d'Etat a également participé aux travaux du "Dialogue Afrique-Corée du sud sur les minéraux critiques", tenu en marge des activités du "Mining INDABA 2025", qui a regroupé des représentants de gouvernements et de chefs d'entreprises de Corée du sud et de plusieurs pays africains. Par ailleurs, "le dialogue s'est axé sur l'exploration d'opportunités de coopération dans le secteur des minéraux critiques et stratégiques, en vue de renforcer les partenariats bilatéraux et de développer des chaînes d'approvisionnement durables", ajoute la même source qui a précisé que cette rencontre vient suite "aux engagements issus du 1er Sommet Corée du sud-Afrique, tenu à Séoul en juin

2024, lors duquel il a été convenu du lancement d'un dialogue commun pour renforcer la coopération dans ce domaine vital des industries d'avenir". Lors de ce dialogue, la vice-ministre sud-coréenne de l'industrie, Kang Insun a mis l'accent sur l'importance de renforcer le partenariat entre la Corée du Sud et les Etats africains dans le domaine des minéraux stratégiques. L'exposition "Mining Indaba", organisé du 3 au 6 février, est une plateforme importante qui regroupe les décideurs et les experts industriels, en vue de discuter des stratégies de développement des minéraux stratégiques en Afrique. La participation de la délégation algérienne intervient dans le cadre des orientations stratégiques visant à développer les industries minières en Algérie et à renforcer la coopération dans l'exploitation des minéraux stratégiques avec les Etats participants, notamment dans le contexte des transformations rapides que connaît l'économie mondiale et de la demande croissante sur ces ressources, indique le communiqué. Mme Tafer a eu des entretiens avec le ministre éthiopien des Mines, Habtamu Tegegn, sur "les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la recherche et d'exploration des minéraux, ainsi qu'en matière d'échange des expertises, des expériences et de la formation, outre le développement du capital humain.

Lutte contre le cancer

Création à Alger du Réseau africain

Le Réseau africain de lutte contre le cancer a été officiellement créé, mercredi à Alger, en présence de représentants de quatorze pays du continent, avec l'objectif de favoriser la coopération et l'échange dans la lutte contre cette pathologie et d'améliorer la prise en charge des malades.

La création de ce réseau panafricain, siégeant à Alger, a été officialisée par la signature d'un mémorandum de coopération et d'échange entre les Etats représentés, et ce, au 2ème jour du 1er Congrès international des patients atteints du cancer, inauguré la veille sous le slogan "La voix du patient". Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, cet événement est co-organisé par la Fédération algérienne des Associations de patients atteints de cancer (FAAPAC) et l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), en partenariat avec le ministère de la Santé. La cérémonie de

signature s'est déroulée en présence du président de la Commission de la Santé, du Travail et des Affaires sociales au Conseil de la nation, Pr Habib Douagui, la représentante du ministère de la Santé, Dr Djamil Nadir, ainsi que des membres de divers institutions, organismes étatiques et de la société civile. "C'est un moment historique pour une alliance africaine contre le cancer, à travers ce mémorandum de coopération visant à améliorer la réalité de cette pathologie dans le continent", a déclaré la présidente de la FAAPAC, Mme Hamida Kettab, lors d'un point de presse à l'issue de cette signature. Elle a relevé que ce réseau constituera "un espace de coopération et d'échange entre associations et organismes africains" et "permettra de tracer une feuille de route sur les aspects relatifs à la prévention, au dépistage précoce, au suivi thérapeutique, et au plaidoyer sur le cancer". Mme Kettab a mis en exergue "la grande expertise de l'Algérie en la

matière, dont les Etats impliqués dans ce réseau pourront bénéficier", indiquant, par ailleurs, que le réseau "sera doté d'une plate-forme numérique comportant des données inhérentes, entre autres, aux taux d'incidence et aux facteurs de risques, et qu'il entretiendra une collaboration avec les organismes et autres institutions internationales". Pour sa part, le président de l'ONSC, M. Noureddine Benbrahim, a salué la création de ce réseau, réitérant "l'engagement de l'Observatoire à l'accompagner, à travers une société civile responsable, consciente et en mesure d'impacter positivement sur les populations africaines". A l'occasion de cette rencontre, des communications ont été présentées, portant notamment sur les expériences des pays africains en matière de prise en charge et d'accompagnement des cancéreux, et durant lesquelles les intervenants souligné les progrès réalisés par l'Algérie dans ce domaine, la qualifiant d'"exemple à suivre".

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

07 éléments de soutien aux terroristes arrêtés, des armes et des munitions récupérées

Sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et une quantité d'armes et de munitions a été récupérée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national entre le 29 janvier et le 4 février, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-forme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 29 janvier au 04 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national",

précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "lors de deux opérations de qualité menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, des détachements de l'ANP ont récupéré 4 pistolets mitraillers de type kalachnikov, un (1) pistolet automatique, un (1) fusil à lunette, 2 fusils mitraillers, un (1) lance-roquettes, une quantité de munitions et d'autres effets", note le communiqué, soulignant que d'autres détachements de l'ANP "ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont in-

tercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 75 narcotrafiants et mis en échec des tentatives d'introduction de 14 quintaux et 35 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2.3 kilogrammes de cocaïne et 1.029.180 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet, In Salah, Tindouf et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 344 individus et saisi 22 véhicules, 258 groupes électrogènes, 155 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

Gendarmerie nationale

Près de 100.000 comprimés psychotropes saisis à Khencela et Biskra

Les éléments de brigade territoriale de Gendarmerie nationale de la commune de Babar sont parvenus, en coordination avec l'Armée nationale populaire, à saisir 36.840 comprimés psychotropes et à arrêter 4 individus, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Selon la même source, les faits de cette affaire découlent d'informations parvenues aux éléments de la brigade de Babar faisant état de la présence d'une bande criminelle transportant une importante quantité de substances psychotropes sur leur territoire de compétence. Les gendarmes, a ajouté la même source, ont aussitôt renforcé les contrôles au niveau des barrages fixes ainsi que la vigilance des éléments mobiles tout le long des axes susceptibles d'être traversés par les trafiquants, ce qui a permis d'intercepter 2 véhicules suspects, avec 4 individus à leur bord et de saisir,

après une fouille minutieuse, 36.840 comprimés psychotropes, des sommes d'argent et 3 téléphones portables. Les individus arrêtés et les objets saisis ont été transférés au siège de la brigade aux fins de complément d'enquête, avant la présentation des 4 suspects, dès la finalisation des procédures légales d'usage, devant la juridiction compétente pour "possession, transport et commercialisation de substances psychotropes". Par ailleurs, près de 61000 comprimés de psychotrope "Prégabaline 300 mg" ont été saisis et deux suspects âgés entre 31 et 33 ans ont été arrêtés par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Belioua à Biskra, a indiqué jeudi un communiqué de la Gendarmerie nationale. "Sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Belioua, faisant état d'une tentative d'acheminement et de transport d'une

importante cargaison de comprimés de psychotropes à travers le territoire de compétence à bord de motocycles, une patrouille a été mise en place ainsi que des points de contrôle au niveau des routes et chemins existants sur le territoire de compétence. Lorsque les motocycles en question ont été repérés au niveau de la localité de Laghmiq (commune de Belioua), les deux conducteurs ont tenté de prendre la fuite. Cependant, les éléments du barrage de contrôle ont fini par les arrêter avant de les conduire au siège de la brigade de la Gendarmerie nationale pour poursuivre l'enquête", précise la même source. Dans le cadre de cette enquête, "les mis en cause et leurs motos ont été soumis à une fouille minutieuse qui a permis la saisie près de 61000 comprimés de psychotropes de type "Prégabaline 300 mg" de fabrication étrangère et deux motocycles de modèle Lifan".

ONPO

Les citoyens désireux accomplir la Omra appelés à se faire vacciner

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, jeudi, dans un communiqué, les citoyens souhaitant accomplir les rites de la Omra, à se faire vacciner notamment contre la grippe saisonnière et la méningite, tel que recommandé par le ministère de la Santé, et ce à titre préventif contre d'éventuelles maladies. "L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), porte à la connaissance de tous les citoyens souhaitant accomplir les rites de la Omra, que conformément à la circulaire émise par l'Autorité générale de l'aviation civile (GACA), les pèlerins peuvent désormais, entrer en Arabie saoudite sans devoir se justifier d'une vaccination contre la méningite, toutefois, il serait préférable de se faire vacciner, tel que recommandé par le ministère de la Santé, notamment contre la grippe saisonnière et la méningite, et ce à titre préventif contre d'éventuelles maladies", précise le communiqué.

Tazoult (Batna)

Saisie d'un kilo de cocaïne dure et arrestation de 5 individus

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention relevant du service de police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Batna ont saisi 1 kg de drogue dure (cocaïne) et arrêté 5 individus, selon un communiqué publié jeudi par ce corps constitué. L'affaire a été traitée après une enquête approfondie déclenchée à la suite d'informations faisant état des activités suspectes d'un groupe d'individus dans la commune de Tazoult. L'enquête a abouti à la saisie, par les policiers, de la quantité de cocaïne sus-indiquée, détenue par 5 individus âgés entre 29 et 46 ans, a précisé la même source, ajoutant qu'une somme d'argent provenant du trafic de drogue a également été saisie. Après finalisation des procédures légales d'usage, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut le communiqué.

Hadj 2025

Signature d'une convention de partenariat entre l'ONPO et Air Algérie

Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, par l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) et Air Algérie, visant à renforcer la coopération, au service des pèlerins pour la saison du hadj 2025. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, le directeur général de l'ONPO, Tahar Braik a indiqué que "cette convention qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à assurer une meilleure prise en charge aux pèlerins, concerne dans sa forme deux établissements importants impliqués dans l'organisation du hadj". "Cette convention permettra de réaliser un bond qualitatif en matière de prestations fournies dans ce secteur, à travers une programmation des vols des hadjis qui leur facilite l'acquisition des billets et l'accomplissement de toutes les procédures", a ajouté M. Braik, soulignant que "le principal objectif de ce partenariat est d'assurer la qualité des prestations pour le bien-être des pèlerins". De son côté, le président directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a affirmé que la signature de cette convention, première du genre, "traduit le niveau de coordination avec l'ONPO pour être au service des pèlerins", ajoutant que "la coopération entre les deux parties s'appuiera sur des clauses reflétant leur engagement à améliorer la qualité des prestations fournies aux pèlerins". Dans ce sens, il a souligné que cette convention "permettra à Air Algérie d'exploiter la base de données de l'ONPO afin de commercialiser les sièges d'avions à toutes les sociétés concernées par le transport des pèlerins au titre de la saison 2025", ajoutant qu'elle "est à même de consacrer la relation participative entre les deux parties et de remédier aux lacunes enregistrées lors des saisons précédentes".

Anniversaire

Chouakria Abdelrahmane

Il y a près d'un mois, les familles **Aouf**, **Chouakria et Belbey** de France, ont fêté dans la joie, l'anniversaire de leur fils **Ayoub**. Aujourd'hui c'est le tour de son frère **Abdelrahmane**. Ce petit bijou, qui anime à longueur d'année sa famille, vient de faire ses 05 ans d'âge, dans la joie avec plein de cadeaux. D'Oran et de Suisse, son grand père **Kader** et sa tante **Keira**, lui souhaite un heureux anniversaire, et beaucoup de chance afin de pouvoir grandir toujours dans la réussite. Que cette journée, pleine de bonheur, de joie et d'amour, reste un bon souvenir. Félicitations notre petit-fils et beaucoup de bonheur, Inchallah.



Ta famille et ton heureux Papi Kader qui pensent à toi.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدبيوان العمومي للقضاء والقضائي
مكتب الاستاذ بن شنني نور الدين
محضر قضائي لدى مكحنة مستقلم
جهاز ضاء مستقلم
الكان مكتبه بـ شعوب منطقة إيطا عماره بـ 5 (هي زغلول
مستغانم) هاتف رقم 43-04-49-07-96-30-11-99
عنوان بالبياع بالزداد العلني
طبقاً لل المادة 50 من قانون الأحوال المدنية والإدارية
يطلب من السيد عاصي نوري، السادة ببياناته الذاتي هي جيلي محمد رقم
01 مستقلم، بناء على الأمر الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة
بمحكمة مستقلم المورخ في 2024/09/29 رقم الفهرس 24/871 رقم
الترتيب 1967/10/21 حيث أنه ترخصه لسلمة نور الدين
يتصرف به: في كتاب إيتها القاصر يبيع مسكن كان ببلدية مستقلم يعني
جيلى محمد، الكل مشيد على سماحة قدرها مانتان وشعة عشر متربع
(219) بمجموعة الملكة رقم 41 قسم 65 على أن يكون البيع في
المزاد العلني، مع إيداع المبلغ المالي في الحساب البنكي الخاص
بالناقص مع القول بالرجوع الثبا في حالة الاشتراك، على أن يكون السعر
الافتراضي به: ثلاثة ملايين وسبعين ألف واحد وعشرين دينار
جزائري وثمانية وثمانون سنتيم قدره 091.88 وثلاثة ج. حقوق العقارية
المشاعة والمتمثلة في تنصيب القاصر الأولى عبد الحميد حدث بنسبة
14:00 بعد الزوال أمام قاضي البيوع العقارية، دون الاستاذ بن شنني نور الدين
محضر قضائي لدى مكحنة مستقلم جهاز ضاء مستقلم الكان مكتبه
بحي شعوب منطقة إيطا عماره بـ 5 (هي زغلول) مستقلم الموقع أدناه
حيث ثمناً بتعليق الإعلان المحدد لجلبة البيع والخاص بالعقد الممتد
في مسكن كان ببياناته مستقلم يعني جيلي محمد، الكل مشيد على سماحة
قطرها مانتان وشعة عشر متربع (219م²) بمجموعة الملكة رقم 41
قسم 65 موضوع البيع بالزداد العلني، إثباتاً لها ذكر أعلاه حررتها و
فتناً بتعليق هذا المحضر الكل طبقاً للقانون.
المحضر القضائي
08.02.2025

مكتب التوثيق الأستاذ عبيدات محمد
موثق بالسانيا - وهران.
05 شارع باهي عمر
حل شركة ذات مسؤولية محدودة
السجل التجاري رقم 19 ب 1123023
31/00

بموجب عقد تلقاء الأستاذ المذكور أعلاه يوم
30 يناير 2025 ، الذي سيسجل تم حل
شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة
ش. د. م. م السينيا كلينيك اوتو، الكان
مقرها الاجتماعي : بلدية السانية قسم 17
مجموعة الملكة 142 ولاية وهران وعين
السيد طالب باحمد بلقاسم مصيفا لها
السجل التجاري بوهران.
الموثق
08.02.2025

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10.**

Curieux s'abstenir

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisina ge pour plus d'information veuillez contactez le numéro **0556 366 201**

Location Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسانيا/ 05 شارع باهي عمر وهران
تعديل القانون الأساسي لشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة انبر انفو
سجل التجاري 03 ب 31/00-0106455
بموجب عقد تلقاء الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 30 ديسمبر 2024 مسجل بصفة قانونية
قرر الشركاء في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة انبر انفو، الكان مقرها بلدية
السانيا هي مرحباً أو. ان ساب ENSEP تجزئة مرحبا 10 وهران، هبة حصة
اجتماعية حيث وهب السيد زيانى محمد 168 حصة إلى السيد قلي سيد محمد 167 حصة إلى
السيد تيرس رابح في الشركة المذكورة أعلاه بتفويض قدره 335.000.00 دج، ورفع
رأسمال الشركة من 1.005.000.00 دج إلى 15.006.000.00 دج وذلك بإضافة
14.001.000.00 دج تمثل أرباح في انتظار التوزيع لسنة المالية 2022 وتتوسيع
موضوع الشركة بإضافة النشاطات التالية (511125) تاجر متنتقل للعب على مستوى
أسواق البلديات، ساحات وأماكن مخصصة لهذا الغرض (511138) تاجر متنتقل للأدوات
المدخنين، أدوات البازار والجرائد على مستوى الأسواق البلدية (511132) تاجر متنتقل
لأدوات التغليف من كل المواد (511131) تاجر متنتقل للمكتبة والوراقه (511147) تاجر
متنتقل لمعدات المهاتفة والمواصلات بما في ذلك لواحقها وقطع الغيار باستثناء
التجهيزات الحساسة على مستوى أسواق البلديات ، ساحات وأماكن مخصصة لهذا
الغرض (301119) مجمع تجاري 302105 - تجارة بالجملة للعلم الوطني والشارات
الحاملة للعلم الوطني والأعلام الصغيرة (108125) -إنجاز العلم الوطني والشعار الذي
يحمله والعلم المصغر نشاط منظم (505013) تجارة بالتجزئة للأجهزة، التجهيزات
والمواد الموجهة لكل الأشغال المخبرية (507211) تجارة بالتجزئة لكل المعدات
والأجهزة المرتبطة بميدان الكهرباء والإلكترونيك (604105) نقل البضائع (نشاط منظم)
(504206) تجارة بالتجزئة للتجهزات المراتبة عن طريق الفيديو غير المجهزة للرؤيه
الليليه والتي لا تستعمل الارسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية (نشاط منظم) 609003
- صنع الطوابع والأختام (نشاط منظم) (108121) الإنجاز الصناعي للملابس والبياضة
- 111302 التحويل الصناعي للورق وصناعة أدوات مختلفة من الورق (111304)
انتاج صناعي للأدوات واللوازم المدرسية والمكتبية (607074) التجارة الإلكترونية.
نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري.

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Entre 100.000 et 130.000 tonnes / an

Une production de poissons «constante» en 30 ans

Par B. Habib

Le directeur général de la Chambre algérienne de la Pêche maritime et de l'aquaculture (CAPA), M Aouich Nabil, a indiqué mercredi lors des 2eme rencontres régionales sur le développement de l'aquaculture à l'Institut technologique de la Pêche maritime et de l'aquaculture d'Oran baptisé «le Moujahid Jelat Ahmed» que la production nationale en poissons évaluée entre 100.000 et 130.000 tonnes annuellement, est restée constante durant les 30 dernières années en Algérie d'où l'intérêt porté par l'Etat et le ministère de l'agriculture du développement rural et de l'aquaculture, à la branche de l'aquaculture, qui joue un rôle majeur dans la croissance économique et la sécurité alimentaire d'une population sans cesse croissante comme l'Algérie». Du fait de ce rôle qui entre dans la «Stratégie» du ministère concernant notamment le développement de l'aquaculture en Algérie, a expliqué le DG de la Chambre algérienne de la Pêche, «trois rencontres régionales sont organisées et qui se veulent techniques et proactives de concertation et d'échanges avec les principaux acteurs que sont les investisseurs, pour trouver des solutions et des mécanismes de résoudre leurs problèmes, en ces sens qu'une série de recommandations seront dégagées à l'issue de ces trois rencontres dont la première s'est tenue le 28 janvier à Alger, pour 2025, retenue par le ministère sur des orientations du président de la république Abdelmadjid Tebboune comme «Année de

l'aquaculture par excellence» pour atteindre les objectifs tracés de l'autosuffisance alimentaire. Ces 2eme rencontres régionales d'Oran sur l'aquaculture ont réuni un parterre d'investisseurs potentiellement reconnus comme étant dotés d'un volonté d'aller de l'avant dans ce domaine technologique innovant de la pêche maritime mais aussi de concessionnaires en aquaculture de cinq wilayas de l'ouest du pays: Oran, Ain Temouchent, Chlef, Tlemcen et Mostaganem. A l'ouverture des travaux de cette rencontre, le représentant du ministère de l'agriculture de développement rural et de la pêche. M.Fouad Guentari a, pour sa part, souligné que sur de orientations du ministère concernant le développement de la production des poissons de qualité supérieure, ces rencontres ont pour objectifs un échange direct avec les détenteurs de projets d'aquaculture, l'intégration des projets aquacoles dans l'économie et la réservation d'assiettes maritimes compte tenu de leur nature et spécificité dans le cadre de la concession, donnant le chiffre de «110 actes de concessions délivrés aux investisseurs aquacoles pour un total de 24 projets entrés en production à travers le littoral national». Il rappellera, dans ce contexte, que l'autre objectif de cette rencontre est de permettre un débat «constructif» avec les concessionnaires afin de lever les obstacles et lancer les projets programmés pour 2025 et 2026. M.Guentari a suggéré qu'un seul projet à un minima de 8 cages flottantes installées sur les récifs artificiels donne une production de poissons en aquaculture

de 600 tonnes à 700 tonnes alors que 10 projets permettront d'atteindre une production de 6000 tonnes annuellement. Il posera alors le concept défini selon lequel «autant les cages flottantes sont en augmentation, autant le seront les productions annuelles des poissons en aquaculture. Durant cette rencontre, nombre de problèmes ont été soulevés devant les organisateurs par les investisseurs aquacoles de l'ouest. M.Fares Abdelkader, propriétaire de la Sarl «Fish Tayba» à Kristel, a évoqué le problème de soutien des banques spécialisées concernant l'accès au crédit d'investissement et celui de l'importation des équipements appropriés dont les cages flottantes. Un autre concessionnaire aquacole a demandé que soit instauré le fonds des garanties (FGAR) qui est destiné à l'investissement pour couvrir les crédits d'exploitation. Les difficultés d'accès à un terrain conforme et la modification de permis de construire qui a exigé un retard d'un an pour lancer son projet d'aquaculture a été posé par un investisseur d'Ain Témouchent. En marge des travaux de cette rencontre, M Abdelillah, un investisseur en mécanique de bateaux a posé le problème d'indisponibilité de la pièce de rechange pour les sardiniers et les chalutiers ce qui a conduit un nombre important de bateaux de pêche à l'arrêt sans parler du préjudice causé aux familles. L'année 2024 a été marquée par «un taux de 59% de production en poissons en aquaculture par rapport à la production nationale aquatique» a tenu à souligner enfin le représentant du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Le Directeur général des Douanes à Oran

«Les mesures de loi de finances 2025 visent à améliorer le climat des affaires»

Le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, a souligné l'importance des mesures prévues dans la loi de finances 2025, qui visent à améliorer le climat des affaires et d'investissement en Algérie, à encourager le développement, la diversification économique et les exportations, à travers de nombreuses facilités douanières.

Dans son allocution lors d'un séminaire régional ayant pour thème "consolidation de l'économie nationale et promotion des exportations à travers les facilités douanières", organisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), en collaboration avec la Direction générale des Douanes et les autorités locales, a précisé que "la Direction générale des douanes, en exécution des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des instructions des autorités compétentes, a entamé de nombreuses réformes, notamment la modernisation de ses méthodes de travail, le renforcement de la numérisation de ses services, la connexion avec les différentes entités liées au commerce extérieur, la facili-

tation des procédures douanières et l'accompagnement des opérateurs économiques". En réponse aux préoccupations des opérateurs économiques des wilayas de l'Ouest du pays présents au séminaire, concernant notamment l'exportation des produits nationaux, M. Bakhouch a indiqué que "cette rencontre entre la Direction générale des Douanes, le CREA et les opérateurs économiques vise à offrir les opportunités de débattre ces préoccupations et à étudier des solutions en collaboration avec toutes les parties prenantes dans le domaine du commerce extérieur, y compris les institutions bancaires, afin de trouver des solutions permettant l'accès réussi des produits nationaux aux marchés étrangers". De son côté, le secrétaire général du CREA, Ali Oumellal, a estimé dans son allocution que la nouvelle méthodologie adoptée par les autorités publiques, ces dernières années, pour l'élaboration des lois de finances est "un indicateur de la qualité de la gouvernance dans le domaine économique en Algérie". Ali Oumellal a rappelé que "la méthodologie basée sur la transparence, le dialogue et l'in-

clusion de toutes les parties prenantes dans les discussions autour du projet de loi de finances avant son examen par le Parlement a contribué à résoudre de nombreuses anomalies qui affectaient négativement la performance des opérateurs économiques".

Le Secrétaire général du Conseil a salué la politique du gouvernement, ces dernières années, qui a consisté à organiser les activités économiques et l'investissement à travers des lois spécifiques, en séparant les questions économiques des lois de finances, qui se concentrent désormais sur les aspects budgétaires, douaniers et fiscaux. Le directeur de la Législation, de la réglementation et des systèmes douaniers à la Direction générale des Douanes, le Contrôleur général principal, Adel Habsa, a présenté un aperçu des réformes entreprises par la Direction générale des douanes, ces dernières années "pour renforcer la transparence, accélérer les procédures douanières, réduire les délais de traitement des dossiers et d'autres actions visant à améliorer le climat des affaires et le commerce extérieur en Algérie".

Complexe sidérurgique «Tosyali» Exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie



Le complexe sidérurgique "Tosyali", situé à Be thioua (est de la wilaya d'Oran), a procédé jeudi à l'exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie. L'opération de chargement des plaques d'acier sur le navire en partance pour la Turquie a eu lieu au port d'Arzew, en présence du Directeur général des Douanes algériennes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, du Secrétaire général du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Ali Oumellal, du wali d'Oran, Samir Chibani, et de l'un des membres du conseil d'administration du complexe Tosyali, Alp Topcioglu. Lors de cette opération d'exportation, un membre du conseil d'administration de Tosyali a déclaré que la valeur totale de cette quantité exportée est de 13 millions de dollars environ. Il a également annoncé que "la valeur des exportations atteindrait 200 millions de dollars, d'ici la fin du premier trimestre de l'année en cours". Il a souligné que le complexe aspire à pénétrer le marché européen avec ses produits de plaques d'acier, "en raison de la demande croissante, ce qui permettra de réaliser des exportations d'une valeur d'environ 2 milliards de dollars d'ici l'année prochaine". Cette opération d'exportation fait suite à la mise en service du complexe de plaques d'acier de Tosyali, à la fin du mois d'octobre dernier, avec une capacité de production de 2,5 millions de tonnes par an. De son côté, le directeur du Commerce extérieur de Tosyali, Azzi Ramzi, a précisé à l'APS qu'"une exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers l'Italie avait eu lieu la semaine dernière", relevant "que d'autres exportations similaires suivraient dans les semaines à venir vers des pays de l'Union européenne". Il est à noter que le complexe Tosyali a signé, récemment, des contrats pour l'exportation de plaques d'acier vers la Tunisie, l'Afrique du Sud et l'Italie. L'opération devra s'étendre à d'autres pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique (USA) et à l'Amérique latine, a-t-on indiqué. Pour rappel, le Directeur général des Douanes algériennes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch et le Secrétaire général du Conseil du renouveau économique algérien, Ali Oumellal, ont supervisé, dans la matinée, les activités du colloque régional ayant pour thème "Le renforcement de l'économie nationale et la promotion des exportations à travers les facilités douanières", organisé par le Conseil du renouveau économique algérien, en collaboration avec la Direction générale des Douanes et les autorités locales de la wilaya d'Oran, en présence d'opérateurs économiques.

Route de wilaya N°27 entre Gdyel et Krichtel

05 personnes échappent de justesse à un accident

Dans la soirée du jeudi au vendredi dernier, la route de wilaya N°27, reliant la commune de Gdyel à la localité de Krichtel, a été le cadre d'un grave accident de la circulation routière. Selon une source bien informée, il s'agit d'une collision entre 02 véhicules. Bilan, 05 blessés avec des blessures sérieuses et d'autres dans un état de choc. Alertés, les secouristes de la protection civile de la wilaya d'Oran, sont arrivés sur les lieux. Les victimes ont reçu les premiers soins avant d'être évacuées vers les services des urgences de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident. A.Kader

Saïda

Des sorties d'inspection salvatrices

Tout le monde aura remarqué que le wali Mermouri est tout le temps sur le terrain. Une chose est sûre, le chef de l'Exécutif ne veut plus entendre parler de retards dans la réalisation des programmes de développement. Mener à terme les différents projets en souffrance et dans des délais raisonnables, telle est la motivation qui anime le premier responsable de wilaya et son équipe. Cette multiplication de sorties sur le terrain s'inscrit dans le cadre et en exécution du plan d'action du chef de l'Etat. Jeudi dernier, le wali, accompagné par ses proches collaborateurs, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la daïra de Ain-El-Hadjar. Tout porte à croire, en effet, que cette manière de sortir sur le terrain a été toujours souhaitée par les citoyens et donne aussi l'occasion au premier responsable de wilaya de prendre connaissance de la réalité des différents projets dans tous les secteurs.

OULD OGBAN

Vaccin antigrippal à Chlef

La wilaya a réceptionné 39.000 doses

Sur M.Nasreddine Benkartalia, chef de service épidémiologique au niveau de la direction de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya de Chlef, cette dernière a réceptionné une quantité de vaccins contre la grippe saisonnière pour prévenir les citoyens contre ce virus. Dans ce contexte, Mr Benkartalia a affirmé que le quota de vaccin était de 39 000 doses. Ainsi, «nous avons pu vacciner au 31 décembre 2024, 38 444 personnes dont 11 387 personnes âgées, 22 172 personnes souffrant de maladie chronique, 97 enfants, 248 femmes enceintes, 625 personnes en partance pour la Omra ou pour le hadj et 3 721 doses ont été inoculées au personnel médical. L'opération de vaccination s'est déroulée au niveau de 186 structures médicales en zones urbaines et autres rurales.

A. BOUKHTACHE

Tissemsilt

Saisie de 91,3 kg de viandes blanches avariées

Dans le cadre du contrôle des activités commerciales et de la lutte contre les infractions portant atteinte à la santé publique, une opération de terrain conjointe a été menée à Tissemsilt. Cette intervention a mobilisé les agents du service de la police générale de la wilaya, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, en coordination avec la Gendarmerie nationale, le service sanitaire municipal et la direction du commerce. L'opération a permis de relever sept (07) infractions commerciales, dont cinq (05) liées au non-respect des règles d'hygiène et de conservation des aliments, une infraction pour absence de mise à jour des informations du registre du commerce, ainsi qu'une autre pour exploitation d'un commerce sans autorisation légale. Par ailleurs, les services de contrôle ont procédé à la saisie d'une importante quantité de viandes blanches et rouges ainsi que de plats préparés. Après inspection par le vétérinaire municipal, il a été confirmé que ces produits étaient impropre à la consommation humaine. La quantité totale saisie s'élève à 91,3 kg, comprenant 21 kg de poulet congelé, 18 kg d'ailes de poulet congelées, 25 kg de poulet rôti, 5,8 kg de viande grillée, 15,5 kg de plats cuisinés, 4 kg de filets de dinde, 1,5 kg d'abats de poulet destinés à la cuisson, 500 g de poisson. Les contrevenants ont été conduits au service compétent afin de prendre les mesures légales nécessaires à leur encontre. Quant aux denrées saisies, elles ont été détruites au centre d'enfouissement technique. Les services de sécurité de la wilaya de Tissemsilt poursuivent leurs opérations de contrôle et de sensibilisation pour garantir le respect des normes sanitaires et protéger la santé publique.

Abed Meghit

Avec des équipements médicaux numériques de pointe

Sidi Bel Abbès renforce ses services de santé

Par Mohamed Nouar

Dans une démarche constante d'amélioration des services de santé publique et d'optimisation de la prise en charge des patients, les responsables de la santé de Sidi Bel Abbès ont récemment annoncé l'acquisition d'équipements médicaux numériques de haute technologie. Le Centre de Transfusion Sanguine et le service d'hématologie du CHU Abdellah Hassani, ont été dotés d'une gamme d'équipements et d'accessoires de transfusion sanguine numériques de dernière génération. Cette acquisition s'inscrit dans une volonté d'améliorer significativement les prestations médicales offertes aux patients. Les responsables du CHU Abdellah Hassani ont dévoilé une liste impressionnante d'équipements acquis, comprenant, un mini congélateur à -80°C (QTS 02), un congélateur conservateur à -80°C (QTS 01), une banque de sang réfrigérée entre +2°C et +8°C (QTS 01), une armoire réfrigérée entre +4°C et +8°C (QTS 01), un automate ou semi-automate d'hémostase avec onduleur (QTS 01), un automate d'immuno-hémato avec onduleur (QTS 01), un incubateur à +37°C (QTS 01), des étuves pour incubation (QTS 01), un lecteur d'hémoglobi-

ne (QTS 01), un appareil de photo pour prélèvement médical (QTS 01), des agitateurs et des imitateurs de poche (QTS 01), un agitateur avec enceinte climatique (QTS 01). Dans le même contexte, le service d'Hématologie a également bénéficié d'un renforcement de son équipement avec l'acquisition d'un congélateur entre -25°C et -80°C (QTS 01) et d'un agitateur avec enceinte climatique (QTS 01). Ces équipements de pointe devraient permettre une amélioration significative des conditions d'accueil et de prise en charge des patients, tout en garantissant une sécurité optimale entre le receveur et le donneur. D'autre part, le service des urgences médico-chirur-

gicales du CHU a également été modernisé grâce à l'acquisition d'une colonne de coelioscopie (QTS 01), d'un échographe (QTS 01), de deux tables opératoires multi-positions (QTS 02), d'un appareil de radiographie mobile (QTS 01) et d'un bistouri électrique (QTS 01). Cette acquisition d'équipements médicaux numériques de pointe témoigne de l'engagement des responsables sanitaires de Sidi Bel Abbès à offrir des services de santé de qualité à la population. Cet investissement dans la technologie devrait contribuer à améliorer le diagnostic, le traitement et le suivi des patients, et à renforcer l'efficacité des services de santé de la région.

Sidi Bel Abbès

04 blessés suite à une explosion de gaz

Un incendie s'est déclaré ce soir dans un immeuble de six étages, situé dans le quartier des 200 logements au Rocher, dans la commune de Sidi Bel Abbès. Le sinistre, causé par une fuite de gaz butane au troisième étage, a fait quatre blessés, dont trois personnes souffrant de brûlures de gravité variable et une personne en état de choc selon un communiqué des services de la protection civile. Les services de la protection civile, rapidement dépêchés sur les lieux, ont maîtrisé les flammes grâce à l'intervention de deux camions citerne de pompiers. Les blessés ont été pris en charge par les équipes de secours et transférés au service des urgences pour recevoir les soins nécessaires. Les autorités compétentes ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'incident et évaluer les dégâts matériels.

Mohamed Nouar

Mostaganem

La filière apicole pour consolider la coopération avec l'université

Par Charef Kassous

Dans le cadre de promouvoir la coopération et le partenariat visant la performance au profit de la recherche scientifique et des programmes d'enseignement, l'Université Abdelhamid Ibn Badis diversifie sa collaboration avec le milieu socio-économique. Cette fin de semaine et sous la supervision du Recteur de l'Université, le Professeur Bouderah Brahim, la Faculté des Sciences Naturelles et de la Vie, en partenariat avec l'entreprise "SARL BIO BEES PRO", a organisé une journée d'étude et de sensibilisation sur l'apiculture et ses dérivés. Cette journée portait comme slogan «Nous nous rencontrons... nous choisissons... pour avancer». Aujourd'hui, faut-il souligner, le gouvernement algérien et pour des objectifs économiques, attache à la filière apicole une importance qui, à ce jour, part en croissance pour se structurer autour de cadres de références non seulement socio-professionnelles mais aussi techniques et scientifiques. Lors de cette rencontre, le Recteur de l'université avait ouvert les travaux par un discours à travers lequel il s'est focalisé sur l'importance de ces rencontres scientifiques, en particulier sur l'apiculture et ses produits. Il a souligné que la science moderne a élaboré plusieurs méthodes scientifiques liées à la vie quotidienne de la personne instruite, dans lesquelles plusieurs méthodes mathématiques sont abordées dans la recherche opérationnelle, comme la méthode distinguée de l'essaim d'abeilles pour trouver des solutions difficiles dans de nombreux domaines médicaux, biologiques et bio-informatique. Parmi les méthodes, celles-ci, il cite la méthode bien



connue des problèmes du voyageur de commerce TSP et ses algorithmes les plus importants utilisés dans les problèmes NP-difficiles en optimisation combinatoire, qui est important en informatique théorique, en recherche opérationnelle et dans d'autres types d'essaims d'informations tels que la méthode de colonie: fourmis, oiseaux, poissons, etc... Il a, par ailleurs, souligné le rôle des étudiants dans la conduite directe de leurs travaux en collaboration avec "Pro-Bees-Pro". Le Pr Brahim Boudrah valorise le partenariat par la signature prochaine d'un accord de convention. Il estime que le rôle de l'université est d'accompagner les entreprises par un accompagnement scientifique qui leur permet d'arriver à leurs objectifs à travers lesquels elle contribue à l'essor de l'économie nationale tel que stipulé dans le plan quinquennal 2025-2029. Il assure au passage que ce programme de création d'entreprises innovantes de haute technologie devient aujourd'hui un des objectifs majeurs du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à travers les projets innovants portés par les étudiants. Et d'ajouter : "Le succès, c'est aussi grâce aux mécanismes d'accompagnement créés dans le milieu universitaire tels les accélérateurs qui jouent un rôle complémentaire aux missions des incubateurs garantissant la réussite des étudiants porteurs de projets". A son tour, le directeur de la Société «Pro-bees-Pro», a parlé du parcours de la filière à travers les différentes rencontres et les convois les plus importants réalisés dans les différentes régions du pays. Ce dernier considère que cette journée est une porte ouverte vers une démarche scientifique à laquelle les apiculteurs aspirent pour éviter les dégradations sur la qualité génétique des abeilles et mieux produire et conserver la qualité du miel algérien. Lors de cette journée de sensibilisation, plusieurs interventions techniques et technologiques ont été données dans le domaine de l'apiculture et de ses dérivés par des professeurs spécialisés, suivies d'un riche débat en présence de plusieurs producteurs de plusieurs régions et de doctorants de la Faculté dont les recherches sont axées sur la filière de l'apiculture et des produits de la ruche.

Dédoublement et modernisation de la ligne de chemin de fer Bejaïa-Béni Mansour

Taux d'avancement des travaux appréciable

Par Hocine Smaâli

En plus de réhabilitation et de modernisation des gares ferroviaires, le projet de dédoublement et de modernisation de la ligne de chemin de fer Bejaïa-Béni Mansour est sur la bonne voie. Ce projet, retardé par les oppositions, a été relancé par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et connaît actuellement un taux d'avancement de travaux appréciable. «Ce projet a été freiné par les oppositions de certains riverains», nous informe-t-on, dont le tracé initial prévu a touché «32 unités de production, trois établissements scolaires, 1 600 habitations, sept citéières et trois mosquées qui auraient été intégralement rasées à travers les communes de Chorfa (Bouira), Tazmalt, Akbou, Ighzer Amokrane, Takrietz, Sidi Aich, Ilmaten, El Kseur et Bejaïa, sans parler des milliers d'oliviers et d'autres arbres fruitiers qui auraient été déracinés». «Ces oppositions ont été levées après le dialogue engagé avec les concernés par le tracé avec l'apport des élus locaux», avions-nous appris des responsables en charge du dossier qui restent optimistes quant à l'avancée du projet. Des travaux qui avancent après notamment, «le percement des trois tunnels prévus sur le tracé qui comprend aussi 55 ouvrages d'art et la suppression des 98 passages à niveau existants sur cette ligne ferroviaire et prévoyant», ajoute encore notre source. Les trois tunnels sont en réalisation à

«Ametik Ouguemoun, dans la commune de Semaoun, d'une longueur de 669 mètres linéaires, le deuxième de 907 mètres linéaires dans la commune de Sidi Aich et le troisième se situe dans la région de Takrietz est long de 281 mètres linéaire. Cinq gares sont aussi en voie de réalisation et seront dotées de toutes les commodités modernes. La réalisation de ce mégaprojet a été confiée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), en 2012, à un groupement d'entreprises algériennes chapeauté par Cosider. Les travaux de dédoublement de la voie ferrée Bejaïa-Béni Mansour connaissent actuellement une cadence appréciable et permettra, après son achèvement, de «passer d'une vitesse de 70 km/h à 160 km/h pour le transport de voyageurs et à 100 km/h pour le transport de marchandises», a-t-on appris des responsables de l'Agence nationale d'études, de suivi et de réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif). «Le projet consiste au dédoublement de la voie actuelle en exploitation et la rectification de son tracé de sorte à mettre en rail, à terme, des trains pouvant rouler jusqu'à 160 km/heure pour les voyageurs et 100 km/heure pour les marchandises», avons-nous appris de la même source. La ligne sera électrifiée en 25 Kv/50 Hz, dotée de moyens de signalisation et de télécommunication de pointe et pourvue en nouveaux équipements roulants. Le projet de réhabilitation et de la modernisation de la ligne ferroviaire Beni Mansour-Béjaïa

a failli être annulé à plusieurs reprises, suite au refus et à l'opposition des citoyens. L'entreprise en charge de sa réalisation s'est heurtée au niveau de ces chantiers aux oppositions des riverains et des propriétaires des terrains concernés par le passage du tracé. Le projet comporte non seulement le dédoublement, mais aussi la réhabilitation et la modernisation des installations ferroviaires de la ligne Beni Mansour-Béjaïa, sur un linéaire de 87 km, visant à réduire le temps du trajet entre Bejaïa et Alger. Dans l'étude du projet, est prévu également, de faire la liaison avec le port de Bejaïa pour faciliter le transport de marchandises en incluant également la rénovation des 09 gares ferroviaires implantées à : Tazmalt, Akbou, Sidi Aïch, Ighzer Amokrane, Takrietz, Ilmaten, El-Kseur, Oued Ghir et Béjaïa. Une fois achevé, ce projet facilitera les déplacements entre Béjaïa et la capitale et le développement des zones d'activités, permettra aussi aux trains de faire neuf rotations par jour entre Béjaïa et Alger en transportant 130 000 passagers et 18 000 tonnes de marchandises. Le dédoublement et la modernisation de la ligne de chemin de fer Bejaïa-Béni Mansour permettra de développer les lignes ferroviaires avec les autres régions du pays, notamment l'est et les hauts plateaux et améliorera de manière significative la desserte de Bejaïa à partir de la Rocade nord et sera d'un grand apport pour toute la vallée de la Soummam, connue pour son dynamisme économique.

Tizi-Ouzou

La BDL à la rencontre des investisseurs et des autorités locales

Une rencontre promotionnelle de l'opération d'ouverture du capital social de la Banque de développement local (BDL) et l'introduction de ses actions à la Bourse d'Alger, a été organisée lundi à Tizi-Ouzou, en présence d'acteurs économiques et des autorités locales, ainsi que de cadres du secteur financier. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation lancée par la banque à travers des rencontres de proximité organisée dans plusieurs wilayas du pays sur l'ouverture de son capital et les modalités de souscription. Le Directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, a souligné lors de son intervention que cette ouverture du capital social s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics qui recommandent des réformes structurelles dans le secteur de la finance, conformément à la loi sur la monnaie et le crédit, ainsi que la loi de finances pour l'année 2025. Des recommandations qui s'articulent, a-t-il expliqué, autour de la modernisation, l'innovation et la bonne gouvernance dans le but du renforcement et d'un soutien plus actif au développement économique du pays. Une séance débat a été organisée lors de cette rencontre pour permettre aux présents d'exposer leurs interrogations afin de mieux leur

expliquer les modalités et les avantages de cette opération. La BDL a lancé, le 20 janvier dernier, à travers quelque 1.300 agences commerciales implantées au niveau du territoire national, une opération d'ouverture de son capital social à travers une souscription en Bourse avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de 1.400 DA. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 20 février prochain, vise à lever un montant total de 61,88 milliards de DA, dont 44,2 milliards de DA au titre de l'augmentation de capital, et une prime d'émission de 17,68 milliards de DA, ce qui permettra à terme, de porter le capital social de la BDL de 103,2 milliards de DA à 147,4 milliards de DA. L'offre concerne toutes les catégories (personnes physiques et morales, et investisseurs professionnels), la souscription étant disponible au niveau de l'ensemble des agences commerciales ou à travers les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) agréés. Les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) chargés de la vente des actions seront représentés au niveau des six (6) banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep – Banque), la Banque de Dé-

veloppement Local (BDL), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), et la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), en plus de la Société Générale Algérie (SGA), et des sociétés «Tell Markets» et «Invest Market». Les actions mises en vente, représentant 30% du capital de la Banque, sont réparties comme suit: 17,68 millions d'actions réservées aux personnes physiques de nationalité algérienne résidentes (soit 40% du total des actions mises en vente), 13,26 millions d'actions aux investisseurs professionnels (30%) et 13,26 millions d'actions aux personnes morales de droit algérien (30%), le seuil minimal d'achat ayant été fixé à 10 actions. Les participants à cette opération «bénéficieront d'une garantie financière et d'un dividende annuel atteignant les 13% outre une quote-part de 4,75% des bénéfices de la banque pour 2024 sachant que l'opération de souscription s'effectue début 2025, selon de précédentes déclarations du Directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, qui a affirmé que «ces bénéfices seront exonérés d'impôts pour une période de cinq ans». Le 4 décembre 2024, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction en Bourse d'Alger.

Logements sociaux à Bouira

Affichage des listes des 449 bénéficiaires

Après plusieurs mois d'attente, la Daïra de Bouira a enfin affiché les listes de 449 logements sociaux locatifs. Une liste considérée provisoire puisque les demandeurs n'ayant pas bénéficié de logement ont été invités à introduire leur recours au niveau des bureaux ouverts au niveau du siège de la Wilaya. Les listes affichées ont été accueillies avec satisfaction sans qu'aucun dépassement ne soit enregistré, vu qu'elles portent le nom, prénom et aussi la photo du bénéficiaire, son identité complète et son adresse pour qu'il soit publiquement connu. A signaler que plusieurs personnes se sont évanoüies leur nom ne figurant pas sur les listes des personnes bénéficiaires ont été évacuées par les éléments de la protection civile vers le pavillon des urgences de l'hôpital Mohamed Bouddaf dans la ville de Bouira. **TAIB HOCINE**

Commune de Constantine

Lancement d'une opération d'urgence de nettoiement

Une opération d'urgence de nettoiement et de collecte des déchets dans la commune de Constantine, a été lancée, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Une enveloppe financière estimée à plus de 390 millions de dinars a été dégagée par l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine pour la concrétisation de cette opération revêtant un caractère d'urgence compte tenu de «la dégradation de l'hygiène à travers plusieurs quartiers de la ville», a indiqué la même source. L'opération ciblera une cinquantaine de secteurs urbains de la ville de Constantine, a souligné la même source, précisant qu'il s'agit d'une action visant «en premier lieu la préservation de la santé publique et la mise à niveau du cachet urbain de la ville». L'opération d'urgence de nettoiement et de collecte des déchets a été confiée à deux établissements spécialisés en la matière à savoir «Prop.Co», établissement de la commune de Constantine, et «Proprec», établissement public de propriété et de santé de la wilaya de Constantine, a expliqué la même source. «Prop.Co» prendra en charge l'hygiène à travers 26 secteurs urbains, alors que «Proprec» s'occupera de la collecte des déchets et du nettoiement dans 22 secteurs urbains.

M'sila

Collecte de 360 tonnes d'aides humanitaires pour les Palestiniens de Ghaza

Le comité de la wilaya de M'sila du Croissant-Rouge algérien (CRA) a collecté 360 tonnes d'aide humanitaire au profit des Palestiniens de Ghaza, dans le cadre des efforts de l'Algérie pour soutenir ce peuple frère face à la crise humanitaire qu'il traverse. Le chef de l'exécutif local, Nedjmeddine Tiar, accompagné des membres du comité local du CRA et de plusieurs responsables locaux, a supervisé, jeudi à la zone industrielle de M'sila, le départ de la caravane de solidarité transportant ces aides vers le centre de collecte d'aides humanitaires de Blida d'où elles seront acheminées vers la Palestine. Le convoi est constituée de 12 camions chargés de matériel médical, de produits alimentaires, de matelas, de couvertures, de collectés par plusieurs secteurs, grossistes et bienfaiteurs de la wilaya du Hodna, a précisé un membre du comité du CRA, Fawzi Ferahtia, dans une déclaration à l'APS. Selon M. Ferahtia, cette caravane, qui "traduit la solidarité agissante de notre pays envers nos frères palestiniens, et renforce nos liens de fraternité avec eux", s'inscrit dans le cadre des "principes fermes" de l'Algérie en matière de soutien à la cause palestinienne, l'objectif étant d'alléger les souffrances de la population de Ghaza à la suite des crimes commis à leur encontre par l'occupation sioniste.

Ligue 1 Mobilis**L'USMA domine l'USMK et monte sur le podium**

L'USM Alger a terminé la première partie de la saison à la troisième place au tableau du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, grâce à la large victoire obtenue face à l'USM Khencela 3-0 (mi-temps: 1-0), mercredi au stade Nelson-Mandela de Baraki, en match comptant pour la mise à jour de la 13e journée du championnat. Devant des gradins vides, huis clos oblige, l'USMA a ouvert le score sur un penalty, obtenu par Ghacha, et transformé par Belkacem (34e). Après la pause, le club de Soustara a déroulé en dominant son adversaire de bout en bout. A l'origine du premier but, Ghacha s'est transformé en buteur, en ajoutant d'abord le deuxième but (71e), avant de signer le doublé (78e), mettant dé-

finitivement les siens à l'abri. Après une série de trois matchs sans succès (1 défaite et deux nuls), les hommes de Nabil Maâloul renouent avec la victoire. Avec ce résultat, l'USMA rejoint la JS Kabylie à la troisième place au classement, avec 25 points chacun, alors que les "Siskaoua" stagnent à la 8e place avec 20 points, en compagnie de l'ASO Chlef. C'est le dernier match de mise à jour du calendrier de la phase aller, avant la reprise de la compétition (phase retour), les 11 et 12 février, avec le déroulement de la 16e journée. L'USM Alger enchaînera, en recevant le NC Magra, le lundi 10 février au stade du 5-Juillet d'Alger (19h00), en match comptant pour la mise à jour des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie. Dans les autres

matchs de mise à jour, disputés cette semaine, le MC Alger, détenteur du titre honorifique de champion d'hiver, a bouclé la phase aller, en ramenant un point en déplacement face à l'ES Mostaganem (1-1), et reste toujours invaincu depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia en décembre dernier. Le CR Belouizdad, a pris la position de dauphin, grâce à son succès à Oran face au MCO (2-1). Un doublé de l'attaquant Aymen Mahious, a permis au club de Laâqiba de se racheter, après la défaite concédée à la maison face au CS Constantine (0-2). De son côté, le MCO, invaincu jusque-là à domicile, a concédé sa première défaite à la maison, depuis le début de la saison.

Mercato d'hiver 2024-2025**Un marché peu animé**

La période d'enregistrement hivernal 2024-2025, de la Ligue 1 Mobilis de football, clôturé mercredi à minuit, a été animé pour certains clubs et calme pour d'autres. Les différents clubs algériens de l'élite ont profité ainsi de cette période pour aller à la recherche de cette pépite dans le but de recomposer une équipe capable de réaliser l'objectif assigné au début de la saison. Si les grosses cylindrées à l'image de l'USMA, la JSK, et le MCA, n'ont pas dérogé à la règle en se renforçant en vue de la seconde partie de la saison, les autres équipes qui ne peuvent pas se permettre des "folies" en matière de recrutement, se sont orientées plus vers le marché des joueurs des paliers inférieurs. Ouvert officiellement le 5 janvier dernier, le mercato hivernal en Algérie s'est emballé mercredi, soit à quelques heures de la clôture. Plusieurs clubs ont annoncé leurs nouveaux renforts tard dans la soirée, à l'image du MCA, champion d'Algérie en titre et détenteur du titre honorifique de champion d'hiver. Les dirigeants du Mouloudia ont fini par engager trois joueurs, dont un qui sera mis à la disposition de la réserve. L'attaquant international guinéen Mohamed Soumaïla Bangoura (20 ans), qui évoluait à Hafia Conakry (Div.1 guinéenne), a rejoint les "Vert et Rouge" pour un contrat de trois saisons et demie, lui qui était convoité par l'USMA et la JSK. Le meneur de jeu Mehdi Boussaïd (29 ans) a également rallié

Bahloul et Rachid Oukali. La seule nouveauté chez les "Rouge et Blanc" est l'arrivée du nouvel entraîneur allemand Sead Ramovic (ex-Young Africans/ Tanzanie), qui a pris le relais après la démission d'Abdelkader Amrani. La direction du CRB a préféré faire confiance aux joueurs déjà sur place, tout en lançant dans le grand bain des joueurs issus de l'équipe réserve, comme ce fut le cas lors du dernier match remporté en déplacement face au MCO (2-1), avec Bekkour et Boukarchaoui. L'ESS a préféré faire son marché à l'étranger, avec l'arrivée de l'attaquant nigérian Kingsley Eduwo et du milieu de terrain burkinabé Clément Pitroipa, en plus de l'attaquant Mohamed Karim Bouhmidi. Le MCO a cassé sa tirelire pour engager, entre autres, le défenseur mauritanien Sid Ahmed Ablla et l'attaquant gambien Omar Jobe, ainsi que le milieu offensif Abderrahmane Bourdim, en provenance de l'ASO. Le nouveau promu l'Olympique Akbou, qualifié mercredi aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du CSC (1-0), a opté pour la piste locale en recrutant l'attaquant Louanas Adjout (ex-JSK), le défenseur Bouhalfaya (ex-ESM), le milieu de terrain Adel Ghannem (ex-MCA), et le milieu de terrain Taoufik Addadi (ex-ESM).

Coupe d'Algérie (Mise à jour)
USMA-NCM décalé à lundi 10 février

Le match entre l'USM Alger et le NC Magra, initialement programmé pour dimanche prochain au stade olympique du 5-Juillet (Alger), pour une mise à jour des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, a été retardé de 24 heures (19h00), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le vainqueur de la confrontation USMA-NCM affrontera en huitième de finale le RC Kouba, le dimanche 23 février à 19h00 au stade Mohamed Benhadad de Kouba. Pour le compte des 1/16es aussi, la rencontre entre l'Olympique Akbou et la formation du MJ Arzew (Régionale 1), initialement prévue le dimanche 9 février à 18h00 au stade de Bejaïa, a été avancée à 15h00 du même jour, souligne la FAF.

Coupe d'Algérie**L'ESM et l'ESS, premiers qualifiés aux quarts de finale**

L'ESM et l'ESS, sont les deux premiers clubs à valider leur billet aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, en venant à bout jeudi respectivement en déplacement, de l'US Biskra (2-1, a.p.) et de l'Amel El-Eulma (1-0). Au stade 18 février d'El-Alia (Biskra), les locaux ont été surpris dès la 12e minute de jeu, en concédant l'ouverture du score. L'ancien joueur du CR Belouizdad Belkhadem, a donné l'avantage aux Mostaganémois sur penalty. Poussés par leur public, les coéquipiers du capitaine Lakhdari ont réussi à égaliser peu avant la pause, grâce à Dadache (42e). Après une seconde période équilibrée, les deux équipes ont été départagées durant la prolongation. Belkhadem a ressurgi pour signer le doublé et offrir la qualification aux siens (115e). L'ESM affrontera aux quarts de finale, en déplacement, le vainqueur de la confrontation entre le MC Oran et l'USM El-Harrach, prévue ce vendredi au stade Miloud-Hadefi (18h00). De son côté, l'ES Sétif est allée arracher sa qualification, au stade Messaoud Zougar, en éliminant le petit poucet de l'épreuve l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la Régionale 1 (1-0), comme ce fut le cas lors des 1/32es de finale face au MCE Eulma (2-0).

**Les deux internationaux brillent en club
Aouar et Benzia à la fête**

Les deux anciens Lyonnais Houssem Aouar et Yassine Benzia ont brillé en fin de semaine, contribuant efficacement au succès de leurs clubs respectifs. En Saudi Pro League, l'ancien sociétaire de l'AS Rome a, d'ailleurs, réussi à débloquer l'issue du match entre Al-Ittihad et à Al-Taawoun en faveur des Tigres dans les ultimes souffles du temps additionnel, au grand bonheur de son entraîneur, le champion du monde et d'Europe français, Laurent Blanc. L'international algérien a, ainsi, été une nouvelle fois l'homme par qui le succès d'Al-Ittihad s'est dessiné. Sa belle contribution à la victoire de son équipe (2-1) a, d'ailleurs, permis à Al-Ittihad de prendre provisoirement la tête du championnat saoudien avec 49 points, devançant Al-Hilal de trois unités. Très en vue lors de cette rencontre face à Al-Taawoun, Houssem Aouar avait d'abord vu l'une de ses frappes s'écraser sur le poteau, ratant de peu une belle occasion d'inscrire son neuvième but de la saison. Toujours alerte, il est parvenu dans les ultimes instants du match (90+5') à délivré une superbe passe décisive à Karim Benzema, permettant à l'attaquant français d'offrir la victoire à Al-Ittihad. Grâce à cette prestation remarquable, Aouar porte son total de contributions offensives à 12 cette saison (8 buts, 4 passes décisives) en 17 rencontres. De son côté, bien que dans un pays moins médiatisé que l'Arabie Saoudite, Yassine Benzia également a offert la victoire à son équipe, Qarabag, lors du quart de finale aller de la Coupe d'Azerbaïdjan face à Sabail FK. Grâce à son but inscrit en première période, son club s'est imposé sur le score de 1-0 et prend ainsi une option pour la qualification avant le match retour. Titularisé pour cette rencontre, l'international algérien a ouvert le score à la 35e minute d'une frappe bien placée dans la surface. Un but qui permet à l'ancien Dijonnais de retrouver le chemin des filets après une période assez sombre sur le plan personnel, marqué notamment par le décès de sa mère.

Rachid B.

Supercoupe d'Algérie 2024 (MCA-CRB)**Lahlou Benbraham au sifflet**

La Commission fédérale de l'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF) a désigné l'arbitre Lahlou Benbraham pour diriger le match de la Supercoupe d'Algérie, mettant aux prises le MC Alger au CR Belouizdad, samedi au stade olympique du 5-Juillet (17h00), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Le directeur de jeu, Lahlou Benbraham, sera assisté par Amrouche Boufassa et Kheireddine Djennadi. Le quatrième arbitre est Tayeb Youcef Bouderbal. "L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) a été confiée à Abderrahmane Sahraoui et Haitham Bouima", souligne la FAF. Relancé après cinq ans d'absence, la Supercoupe d'Algérie mettra aux prises le MCA, champion d'Algérie en titre, et le CRB, détenteur de la dernière édition de la Coupe d'Algérie. En championnat de Ligue 1 Mobilis, le MCA a remporté le titre honorifique de champion d'hiver, alors que le CRB pointe à la 2e place. La dernière édition de la Supercoupe d'Algérie avait été disputée en 2020, remportée par le CR Belouizdad aux dépens de l'USM Alger (2-1).

Alger

Des créateurs à besoins spécifiques exposent leurs œuvres

Une exposition collective mettant en avant les œuvres d'arts plastiques de créateurs à besoins spécifiques, a été inaugurée mardi à Alger par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou. Accueillie au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, cette exposition réunit une vingtaine d'artistes autodidactes, en situation de handicap physique, mental ou cognitif, qui participent avec des œuvres émouvantes qui montrent leur "génie créatif" et remettent en question certaines "idées reçues" sur leur handicap. Saisissantes, délicates, émouvantes ou encore provocatrices, les œuvres présentées explorent des univers différents et des thèmes inspirés du vécu quotidien de ces jeunes créateurs, résolument déterminés à surmonter leurs infirmités physique, mentale ou cognitive.

Kentache Hania, Hassina Zahaf, Chmouni Abderahmane, Ihab Chilia, Righi Achraf, Admane Feriel, Saker Hassib et bien d'autres créateurs, ont abordé des thèmes variés, nourris aux expériences et épreuves singulières de cette catégorie.

L'artiste Hassina Zahaf, atteinte d'une infirmité cérébrale motrice, a présenté des œuvres explorant la beauté féminine à travers des portraits de femmes, aux formes et aux traits déformés, invitant le visiteur à méditer l'état d'âme de ces êtres anonymes comme cette femme qui joue au violon ou encore ce jeune couple.

Optant pour le figuratif, Imane Haddad propose, pour sa part, des tableaux évoquant la beauté et la femme à travers des roses et un portrait de femmes, un thème très exploré par d'autres artistes participant à cette exposition.

L'artiste Nourredine Charabi, qui peint avec ses pieds, propose une série œuvres sublimant la beauté à travers des paysages naturels saisissants ainsi que des monuments historiques et sites de patrimoine culturel à travers l'Algérie.

D'autres artistes plasticiens notamment Ratiba Ait Chafaa, Dokman, Kenza Bourenane et Ghedjati Mustapha, participent également à cette exposition dédiée aux œuvres d'artistes aux besoins spécifiques.

L'exposition a été marquée, par ailleurs, par la participation du célèbre calligraphe algérien, Mohamed Cherifi, connu pour avoir écrit le Saint Coran et conçu des billets de banque. En plus de ses œuvres exposées, Mohamed Cherifi animera un atelier dédié à la calligraphie arabe. Présent au vernissage, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a salué l'organisation de cette exposition qui, dit-il, "permet aux personnes à besoins spécifiques, d'accéder au monde de l'art" et de montrer ainsi leurs créations. M. Ballalou a souligné, d'autre part, le "rôle important" que joue la culture, à travers ses différentes formes créatives et expressives, dans le renforcement de la sécurité et de la diplomatie culturelles. Des ateliers sur la calligraphie, la sculpture sur bois et l'utilisation de matériaux récupérés et la résine dans les arts plastiques, animés par des artistes professionnels, sont programmés en marge de cette exposition, visible jusqu'au 20 février prochain à la galerie Baya du Palais de la culture Moufdi Zakaria.

Journée d'étude à Alger sur "Les perspectives et défis des théâtres en Algérie"

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a présidé, mardi, les travaux d'une journée d'étude sur le thème "Les perspectives et défis des théâtres en Algérie et la nécessité de suivre les évolutions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et la transformation numérique", a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. A cette occasion, qui a vu la participation du directeur général du Théâtre national algérien (TNA), des directeurs des théâtres régionaux, des cadres centraux du ministère et des institutions théâtrales, M. Ballalou a souligné "l'importance de cette journée d'étude", qui constitue, selon le ministre, "une rencontre importante et une opportunité pour réviser la stratégie de gestion des théâtres régionaux et du TNA", et réfléchir sérieusement à leur état, et en vue "de mettre en exergue leur rôle vital et efficace dans le paysage culturel national et international". Il a également appelé à débattre des voies

permettant d'"améliorer la gestion administrative, financière et artistique de ces institutions culturelles", notamment dans le cadre de "la stratégie tracée par le secteur, qui prend en compte les évolutions de notre époque", mettant l'accent sur la nécessité de "s'adapter aux évolutions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et la transformation numérique". Cela passe par "l'adoption de méthodes modernes et de méthodologies dans la planification et l'organisation, la garantie d'une transparence totale dans la gestion des ressources humaines et matérielles, l'amélioration de la gestion administrative en adéquation avec les exigences actuelles et du niveau des performances artistiques des théâtres, la recherche de méthodes innovantes pour promouvoir les productions théâtrales, tout en focalisant sur l'utilisation de la numérisation via les plateformes de médias sociaux, ce qui permet de communiquer avec un plus large public en Algérie et à l'étranger, et d'élargir la base de public du théâtre",

La 1ère édition du "Festival de l'image corporate" s'ouvre à Alger

La première édition du "Festival de l'image corporate" (Algeria film entreprise), un rendez-vous mettant en valeur les créations dans les industries créatives, s'est ouverte mercredi à Alger avec la participation de professionnels de la communication visuelle et de marketing. Organisé sous l'égide des ministères de la Culture et des Arts et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, par l'Association "Tahya cinéma", l'événement a été inauguré au Palais de la culture Moufdi Zakaria.

La commissaire du Festival, Drifa Mezenner, également présidente de l'association "Tahya Cinéma", a souligné dans son allocution d'ouverture, que ce rendez-vous a pour objectif de "réunir tous les acteurs et experts dans les domaines liés à l'image corporate et les films de marques, autour de discussions, réflexions et projets conçus pour



contribuer à faire évoluer et renforcer l'image des entreprises, leurs marques et identités" dans la société et dans le monde économique.

Il vise également à "mettre en valeur les actions, créations et innovations dans le domaine de l'image d'entreprise ainsi que les professionnels qui ont contribué à réaliser des œuvres et projets audiovisuels innovants" dans le domaine, a-t-elle précisé.

Des panels sur le "pouvoir du storytelling sur les marques", "le marketing talks", "les films corporate créés par l'intelligence

artificielle" ainsi que "le rôle de l'audio et l'évolution du posdcat", entre autres, ont marqué les travaux de la première journée de ce festival.

Le Festival de l'image corporate prend fin jeudi avec la remise des prix "Algeria film entreprise Awards", un concours destiné aux réalisateurs, producteurs de films et étudiants, qui récompense les meilleures créations audiovisuelles de marketing, communication et sensibilisation, dans plusieurs secteurs notamment le tourisme, la santé, l'énergie et l'agroalimentaire.

14 films institutionnels distingués

Quatorze films institutionnels ont été primés jeudi à Alger du prix "Algeria film Awards", une distinction qui récompense les meilleures créations audiovisuelles de communication visuelle dans différents secteurs d'activité. Décernés lors d'une cérémonie organisée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en clôture de la première édition du Festival de l'image corporate (5-6 février), en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, 14 films institutionnels ont été distingués parmi 90 productions proposées à concourir dans trois catégories. Dans la catégorie "communication publique", le jury a distingué trois films consacrés notamment à l'Ecole su-

périeure de commerce d'Alger et un autre film intitulé "Kortobia, un héritage renouvelé et une excellence continue".

Dans la catégorie de "films institutionnels", trois œuvres sur des institutions privées et publiques ont été primées dont le groupe public de construction et de travaux publics "Cosider".

Quant à la catégorie de "films de sensibilisation, prévention et formation", le jury a distingué un film sur la promotion des métiers de la laine à Djelfa, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local "CapDeL", un autre sur la lutte contre le gaspillage ainsi qu'une production réalisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfan-

ce (Unicef) avec la championne olympique de boxe, Imane Kheffif, lors de sa visite aux enfants dans les camps de réfugiés sahraouis. Dans la catégorie "spot publicitaire", trois œuvres, faisant la promotion de produits et services d'institutions publiques et privées, ont été récompensées. La commissaire du Festival et présidente de l'association "Tahya cinéma", Drifa Mezenner, a indiqué que la première édition de cet événement a été "une opportunité pour les participants d'échanger des connaissances et mettre en valeur leurs capacités créatives et professionnelles dans le domaine de la communication audiovisuelle pour les institutions algériennes actives dans le domaine économique".

selon le ministre. Le développement de plateformes numériques pour les représentations théâtrales, la numérisation des services et l'adoption du paiement électronique dans les transactions et la vente des billets ainsi que l'organisation de manifestations culturelles numériques pour atteindre un public plus large et l'exploitation des technologies modernes dans la scénographie théâtrale, ont également été parmi les points soulignés par le ministre de la Culture et des Arts pour s'adapter aux évolutions dans le domaine de la technologie d'information et de communication (TIC) ainsi que la transformation numérique. Le ministre avait, en effet, donné des instructions et des orientations directes pour "rationaliser les dépenses afin d'assurer la continuité du travail au niveau des institutions théâtrales", appelant, par la même, à réaliser un équilibre précis entre les ressources disponibles et les dépenses nécessaires pour la mise en œuvre des activités et des programmes culturelles servant la société et contribuant à son déve-

loppe. Il a également souligné l'importance d'une évaluation périodique du travail des théâtres régionaux, en corrigeant et en rectifiant les erreurs au service du secteur, tout en attachant une importance aux personnes à besoin spécifiques parmi les amateurs du théâtre, en réunissant toutes les conditions adéquates leur permettant de s'impliquer et de participer aux manifestations programmées. Au terme, le ministre a adressé ses remerciements aux créateurs, lauréats des prix nationaux et internationaux, qui ont honoré l'Algérie dans les forums internationaux, appelant à consentir davantage d'efforts pour hisser le théâtre et les autres arts au rang des grands, ainsi qu'à travailler de concert conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de permettre à la culture de s'ériger en levier du développement économique de notre pays, outre de préserver, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel, étant une partie de l'identité algérienne.

450 000 chouettes vont être massacrées, une décision qui fait polémique

Ce chiffre paraît hallucinant, mais c'est pourtant bien celui qui a été avancé par les autorités. Mais pourquoi en veut-on autant aux chouettes ?

Avec leur regard perçant et leur vol furtif, les chouettes nous fascinent depuis des siècles. Symboles de sagesse et de mystère, elles occupent une place de choix dans les contes et légendes du monde entier. Leur silhouette énigmatique, souvent associée à la nuit et aux secrets qu'elle renferme, les rend inoubliables. Pourtant, la vie de ces rapaces nocturnes n'est pas toujours aussi paisible qu'on pourrait le croire...

Parmi les quelque 200 espèces de chouettes, la chouette tachetée est un habitant emblématique des forêts nord-américaines, en particulier dans les bois de conifères et les zones mixtes. Son plumage brun moucheté de blanc et ses yeux sombres lui confèrent une apparence distinctive. Avec une taille avoisinant les 45 cm, elle est un prédateur redoutable, se nourrissant essentiellement de petits mammifères, d'oiseaux et d'insectes. Malheureusement, la déforestation massive fragilise son habitat, la rendant de plus en plus vulnérable. Sa préservation est un enjeu crucial pour la biodiversité forestière.

Toutefois, cette espèce fait face à une menace inattendue. Depuis les années 1970, une autre chouette s'est implantée de manière invasive en Oregon : la chouette rayée. Avec son plumage brun et blanc et ses yeux noirs perçants, elle s'est imposée dans ces forêts, entrant en con-



currence directe avec la chouette tachetée. Son cri nocturne distinctif résonne dans les bois, mais sa présence est devenue problématique au point d'alerter les autorités locales, qui envisagent désormais une mesure radicale pour rétablir l'équilibre écologique.

Face à cette situation critique, l'U.S. Fish and Wildlife Service (Service américain de la pêche et de la faune sauvage) a annoncé un plan controversé : l'abattage de 450 000 chouettes rayées afin de protéger la chouette tachetée, une espèce menacée. « Nous sommes à un tournant décisif, et nous avons maintenant les données scientifiques nécessaires pour agir », a déclaré Bridget Moran, superviseur adjoint de l'agence en Oregon, lors d'un entretien avec NBC News. « Il est impératif de gérer la population de chouettes rayées, car le temps presse pour sauver la chouette tachetée. » Les autorités fédérales justifient cette décision en affirmant que, sans intervention, la disparition de la chouette tachetée pourrait provoquer un déséquilibre écologique. Robin Bown, biologiste en charge de la stratégie de ges-

tion de la chouette rayée, tente de rassurer l'opinion publique en précisant que ce programme n'entraînerait que la disparition d'environ 0,5 % de la population totale des chouettes rayées aux États-Unis.

Le plan a suscité une vive opposition de la part des écologistes et du public, qui considèrent que l'abattage massif d'une espèce pour en protéger une autre est éthiquement problématique et potentiellement inefficace. La directrice, Jennifer Best, directrice du droit de la faune pour Friends of Animals, a déclaré «?Abattre des centaines de milliers de chouettes rayées est une proposition de gestion insensée et cruelle.?» Propos rapportés par NBC News. Tandis que d'autres défenseurs de la nature soulignent la possibilité de solutions alternatives, comme la protection et la restauration des habitats naturels de la chouette tachetée, devraient être prioritaires. Cette controverse met en lumière les défis complexes de la conservation des espèces, où les actions pour préserver une sorte peuvent avoir des conséquences imprévues sur une autre. Affaire à suivre.

Un policier américain sauve un enfant de la noyade dans un lac gelé

Dave Brosonski, policier du New Jersey, s'est jeté dans un lac gelé pour secourir un enfant, qui venait d'y tomber. Grâce à son acte, la jeune victime a été sauvée et ses jours ne sont pas en danger. En toute humilité, l'homme ne veut pas qu'on lui jette des fleurs. Pour lui, il n'a fait « que son travail ». Mais peu importe, pour le département de police de West Long Branch, dans le New Jersey, Dave Brosonski est un héros.

Lundi, l'homme, alors en service, a sauvé un garçon de 11 ans, qui venait de tomber dans un lac gelé, racontent les autorités américaines à Good morning America. Le garçon a chuté dans l'eau après avoir traversé l'étenue d'eau pour rentrer chez lui. « Je me sens encore plus gêné par cette attention »

Auprès du média américain, le département de police de West

Long Branch a précisé les contours de l'intervention. « Le patrouilleur Dave Brosonski, premier officier sur place et hautement qualifié en sauvetage aquatique, est arrivé pour retrouver l'enfant bloqué au milieu du lac, indique-t-il. Sans hésitation, il est entré dans l'eau glaciale et a réussi à sauver le garçon de 11 ans ».

Ce dernier, en état d'hypothermie après avoir passé plus de 5 mi-

nutes dans l'eau, a été pris en charge par les secours et hospitalisé, sans pronostic vital engagé. Pour le policier, son acte n'a rien d'héroïque. « J'ai l'impression que c'est mon travail. Je me sens encore plus gêné par toute cette attention. J'y serais allé n'importe quand, pour n'importe qui, que je travaille ou non. Pour moi, c'est juste un jour comme un autre », a-t-il sobrement indiqué à ABC News.

Inde

Un policier héroïque sauve un passager tombé d'un train en marche

Mercredi, une tragédie a été évitée à la gare de Dongargarh, dans l'État indien du Chhattisgarh. Un policier héroïque a sauvé la vie d'un passager qui avait glissé en montant à bord d'un train en marche.

Les images dramatiques des caméras de sécurité ont montré l'homme de 52 ans traîné sur le quai alors qu'il s'accrochait au train pour survivre. Heureusement, un agent des forces de protection des chemins de fer est venu à la rescousse.

Tournai

Des migrants, dont une femme enceinte, retrouvés dans un camion frigorifique

Une quinzaine de personnes migrantes ont été découvertes jeudi soir dans le coffre d'un camion sur le zoning industriel de Marquain à Tournai, rapporte Sudinfo. Une femme enceinte a été transportée vers le Centre Hospitalier de Wallonie picarde. Le groupe, qui cherchait à rejoindre le Royaume-Uni, a été découvert dans le coffre d'un camion frigorifique où la température avoisine les 2°C. Les services de secours de Wallonie picarde ont été alertés vers 19h00 et deux ambulances ont été envoyées sur place, ont indiqué les pompiers à Belga.

Alaska

Un petit avion avec 10 personnes à bord porté disparu

Un petit avion transportant 10 personnes est porté disparu depuis jeudi en Alaska, dans le nord-ouest des Etats-Unis, a annoncé la police locale.

L'appareil, un Cessna Caravan de la compagnie Bering Air qui avait à son bord neuf passagers et un pilote, a été signalé en retard vers 02H00 HB, selon la même source. Il ralliait les villes de Unalakleet à Nome, distantes d'environ 235 kilomètres à travers Norton Sound, une baie de la mer de Bering bordant l'Alaska. Les équipes de secours «travaillent pour atteindre les dernières coordonnées connues» du vol, ont déclaré les autorités dans un communiqué. La disparition de cet avion est le dernier incident d'une série récente de catastrophes aériennes aux Etats-Unis.

Le 30 janvier, un avion de ligne a été percuté en plein vol par un hélicoptère de l'armée américaine à Washington, ce qui avait causé le décès des 67 passagers. Cet accident a été suivi le 1er février par celui d'un avion médical dans un quartier animé de Philadelphie, qui avait fait sept morts et 19 blessés.

Etat d'urgence décrété

L'île grecque de Santorin frappée par de nouveaux séismes

Les autorités grecques sont passées au niveau supérieur d'alerte après un nouveau séisme avec une intensité supérieure à 5 sur l'échelle de Richter. Le ministère grec de la Protection civile a déclaré l'état d'urgence sur l'île de Santorin, secouée depuis plusieurs jours par des tremblements de terre. Les autorités ont annoncé qu'un nouveau séisme d'une magnitude de six ou plus n'était pas à exclure. Une dizaine de tremblements de terre se sont produits au cours de la seule journée de jeudi. Plus de 11.000 habitants et travailleurs saisonniers ont quitté Santorin depuis dimanche par voie maritime et aérienne, les opérateurs ayant renforcé les liaisons par ferries et par avion. Les experts soulignent que la région n'a pas connu une telle activité sismique depuis le début des relevés en 1964. Mondialement connue, Santorin repose sur un volcan qui est entré en éruption pour la dernière fois en 1950, mais un comité d'experts a affirmé lundi que les secousses actuelles «ne sont pas liées à une activité volcanique».

L'armée britannique expérimente des chiens robots démineurs

Le ministère britannique de la Défense (MoD) a mené des essais réussis avec des chiens robots spécialement entraînés dans le désamorçage d'explosifs. Pendant quatre jours, les systèmes robotiques ont détecté et neutralisé des menaces explosives tout en démontrant leur capacité à monter des escaliers et ouvrir des portes. Cette technologie pourrait réduire les risques pour les démineurs humains.

Japon

Des habitants bloqués par des chutes de neige record

Le 4 février, une chute de neige record de 120 cm en seulement 12 heures a paralysé Hokkaido, bloquant de nombreux habitants chez eux. Les transports aériens ont été gravement perturbés, plus de 370 écoles ont été fermées et des dizaines d'automobilistes ont été bloqués par la tempête hivernale.

06h00 TFou
11h00 Téléshopping samedi
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Reportages découverte
16h10 Les Docs du week-end
17h50 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
21h00 Météo
21h10 The Voice, la plus belle voix
23h40 The Voice
00h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur
02h30 Tirage de l'EuroMillions
02h35 Programmes de la nuit

06h25 Chacun son tour
11h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le samedi...
14h25 Journal Météo Climat
14h30 C'est bon à savoir
14h35 XV/15
15h05 Italie / Pays de Galles
17h10 Rugby : Tournoi des Six Nations
17h35 Angleterre / France
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal
20h30 Les rencontres du Papotin
21h00 Journal
21h10 Le club des invincibles
23h25 Quelle époque !
00h20 Planète Rap
01h15 Basique, le concert
02h15 Ça commence aujourd'hui
03h10 Affaire conclue
03h55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

06h13 Hot Ones
06h51 Mister Spade
07h43 En aparté
08h16 Conflict
09h03 Conflict
09h50 Universal Theory
11h45 La boîte à questions
11h52 Têtêtête(s)
12h10 L'hebd'Hollywood
12h25 Le cercle
13h14 Sans un bruit : jour 1
14h51 Berlin Nobody
16h23 Dune : deuxième partie
19h03 L'hebd'Hollywood
19h17 Godzilla x Kong : Le nouvel empire
21h11 Civil War
22h58 Arcadian
01h31 Furiosa : Une saga Mad Max
03h54 L'hebd'Hollywood
04h09 Chew
04h31 Colomiers / Grenoble

11h15 Des régions gourmandes
11h50 Outremer.l'info
12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 ICI 12/13
12h55 La vie à vélo
13h35 Samedi d'en rire
14h35 Samedi d'en rire
15h40 Samedi d'en rire
16h35 Expression directe
16h40 La p'tite librairie
16h45 Le jeu des 1000 euros
17h25 Slam
18h05 Questions pour un champion
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h45 Journal
19h55 Tout le sport
20h30 Saveurs de saison
20h35 Cuisine ouverte
21h05 Meurtres à...
22h40 Meurtres à...
00h40 Journal Météo Climat
00h45 Nosferatu le vampire
03h20 La p'tite librairie
03h25 Outremer.gourmand

06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h10 66 minutes : le doc
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Scènes de ménages
13h50 Cauchemar en cuisine
15h45 Cauchemar en cuisine
17h45 Cauchemar en cuisine
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h25 Scènes de ménages
21h10 Mylène Farmer : Nevermore
23h15 Mylène Farmer : Live 2019
01h40 Programmes de la nuit

10h00 Cuisines des terroirs
10h30 Les Baléares
11h15 Les Baléares
12h00 Les Baléares
12h45 Les Baléares
13h30 La bataille pour Anzio
15h20 Dr Jack & Mr Nicholson
16h15 Des volcans et des hommes
16h50 Invitation au voyage
17h30 Le poney Connemara, une légende irlandaise
18h05 Le Belize, terre des Mayas
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes samedi
20h55 Amérique : la nouvelle histoire des premiers hommes
22h25 Odorat : à la recherche du sens perdu
23h20 L'oeil et la vision : focus sur les avancées scientifiques
00h50 Dr Jack & Mr Nicholson
01h50 Jacob Collier : Baloise Session 2024
02h55 La montagne aux secrets
03h45 Mange ta soupe !

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

MEURTRES À...



21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



20h50

CIVIL WAR



Le cadavre de Yann Privat, restaurateur de renom, homme d'affaires vêtu, est découvert dans un lac du Cézallier, victime d'un empoisonnement. Les suspects sont nombreux. Cependant, les habitants locaux évoquent plutôt l'intervention du Drac, un farfadet malveillant qui s'ingère dans la vie des gens. L'éénigme s'épaissit lorsque qu'un autre chef succombe à un empoisonnement fatal. Les capitaines Frédéric Dussaut et Sarah Waro, nos deux gendarmes, se posent alors des questions. En effet, la mort d'une restauratrice, survenue quelques mois auparavant, pourrait elle aussi être liée à cette affaire.

Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller. Au cours de cette deuxième étape, chaque coach a créé des duos de candidats selon leurs registres vocaux.....

Dans un futur proche, les Etats-Unis sont au bord du chaos : un président autoritaire entame son troisième mandat, et, sous l'appellation des forces de l'Ouest, la Californie et le Texas font sécession, et, malgré les discours rassurants de la présidence, leurs troupes se rapprochent de plus en plus de Washington. Dans ce contexte, Joel, journaliste et Lee, photoreporter, ont obtenu une interview avec le président. Rejoins par Sammy, un journaliste vétéran, et par Jessie, une jeune femme qui rêve de devenir photographe comme Lee, tous prennent la route vers la capitale fédérale. Seulement, le chemin est extrêmement dangereux.



ORAN

20 | 10

Lever du soleil
Couche du soleil
Humidité
Vent

07h57
06h37
61%
08 km/h

Alger	15-08
Constantine	14-03
Annaba	18-08
Ouargla	21-06
Mostaganem	19-11
Béchar	20-04

Il appelle au respect du droit international

Le SG de l'ONU rejette toute forme de nettoyage ethnique à Gaza



Il est vital de rester fidèle au fondement du droit international et "d'éviter toute forme de nettoyage ethnique" à Gaza, a averti mercredi le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. Par essence, l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien concerne le droit des palestiniens à vivre simplement en tant qu'êtres humains sur leur propre terre, a déclaré M. Guterres lors d'une réunion d'un comité de l'ONU. "Nous avons vu la réalisation de ces droits s'éloigner de plus en plus. Nous avons assisté à une déshumanisation et à une diabolisation systématique et effrayante de tout un peuple", a-t-il déploré lors de la session 2025 du Comité sur l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. "Dans la recherche de solutions, nous ne devons pas aggraver le problème", a averti M. Guterres. "Il est essentiel de rester fidèle au fondement du droit international. Il est essentiel d'éviter toute forme de nettoyage ethnique". Au cours de la réunion, M. Guterres a également appelé à un cessez-le-feu total à Gaza à la suite de la première phase de l'accord de trêve conclu entre le Hamas et l'entité sioniste.

Union européenne

La bande de Gaza, «partie intégrante d'un futur Etat palestinien»

La bande de Gaza est "partie intégrante d'un futur Etat palestinien", a affirmé l'Union européenne (UE), après l'annonce mardi par les Etats-Unis de leur projet de "contrôler" ce territoire dévasté par plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire. "L'UE reste fermement engagée en faveur d'une solution à deux Etats, qui est selon nous la seule voie vers une paix durable" dans la région, a indiqué mercredi un porte-parole de l'UE. Le porte-parole a poursuivi : "Gaza fait partie intégrante du futur Etat palestinien". Les déclarations mardi du président américain Donald Trump sur Gaza ont été condamnées d'une seule voix par la communauté internationale qui a réaffirmé son ferme rejet de toute tentative de déplacement forcé des Palestiniens la jugeant contraire au droit international. Plusieurs pays et organisations ont aussi souligné la nécessité de protéger le peuple palestinien et préserver ses droits inaliénables, son droit à l'autodétermination, à rester sur sa terre natale, et mettre fin à l'occupation sioniste de la Palestine.

Grève générale au Maroc

La puissante UGT espagnole apporte son soutien aux syndicats marocains

L'Union Générale des Travailleurs (UGT), l'une des principales représentations des Travailleurs en Espagne, a apporté mercredi son "soutien" aux organisations syndicales marocaines qui ont décrété une grève générale nationale mercredi et jeudi pour protester contre les politiques "impopulaires" du gouvernement marocain, dont la réforme de la loi sur la grève elle-même, l'augmentation de l'âge de la retraite de 63 à 65 ans et la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs. "L'UGT désire manifester son plein soutien et sa solidarité avec les syndicats frères CDT et UMT dans cette grève générale plus que justifiée", a-t-elle écrit dans un message de soutien. Le 3 février, la Chambre des conseillers (la chambre haute du Parlement marocain) a adopté un projet de loi organique qui porte sur le droit de grève, un mois après un vote favorable de la Chambre basse. La loi a été approuvée par 41 voix contre 7. Ce vote a suscité le retrait des membres du groupe de l'Union marocaine du travail (UMT), qui entendaient ainsi protester contre la dernière version de ce texte. Un autre syndicat, la Confédération démocratique du travail (CDT), a, lui, dénoncé une "restriction" au droit constitutionnel et universel à la grève. Pour exprimer leur mécontentement, la CDT, l'UMT, ainsi que l'Union nationale du travail au Maroc (UNMT), l'Organisation démocratique du travail (ODT) et la Fédération des syndicats démocratiques (FSD) ont appelé à une grève générale les 5 et 6 février. "Le gouvernement continue de porter atteinte aux acquis sociaux des travailleurs en gelant le dialogue social pendant deux sessions successives et en adoptant le projet de loi sur le droit de grève avec des méthodes sournoises", a dénoncé Younes Firachine, membre du bureau exécutif de la CDT. La CDT reproche à l'exécutif d'exploiter sa majorité parlementaire pour accélérer l'adoption de la loi, sans prêter suffisamment d'attention aux revendications ouvrières. De son côté, l'UNMT pointe un défaut de dialogue et s'inquiète d'une approche qu'elle qualifie de "+coercitive", défavo-



rable à l'expression syndicale. L'ODT va jusqu'à qualifier le procédé d'"anticonstitutionnel" et se dit prête à saisir la Cour constitutionnelle et l'Organisation internationale du travail. Si les organisations syndicales marocaines expriment des points de vue différents, elles partagent le même rejet de la démarche gouvernementale. La FSD insiste, pour sa part, sur les dangers que ce texte fait courir aux acquis sociaux, notamment dans l'éducation et la santé. L'UMT, quant à elle, justifie son appel à une grève de 48heures par la nécessité d'un réel dialogue social et par l'absence de tout consensus sur un texte si sensible. Au-delà de ce projet de loi, les syndicats critiquent l'attitude générale du gouvernement sur plusieurs dossiers. Ils l'accusent d'ignorer le pouvoir d'achat en laissant les prix monter en flèche, de recourir à des réformes unilatérales, ou encore de geler le dialogue social lors de plusieurs sessions successives, alors qu'ils jugent impératif de négocier sur les salaires et les retraites. Soulignant que le projet de loi sur le droit de grève "a été élaboré sans consultation des organisations syndicales du pays et sans prendre en compte leurs revendications", l'UGT affirme qu'"adopter une loi sur les grèves, l'une des grandes revendications

historiques du syndicalisme marocain, sans utiliser les canaux du dialogue social, est un véritable affront à la classe ouvrière marocaine et à ses représentants légitimes". Elle rappelle, dans ce contexte, que "la grève générale est un outil légitime du mouvement syndical qui relève de sa propre liberté d'action", estimant qu'"en ignorant l'avis des organisations syndicales, la loi perd sa force juridique". Relevant le contexte économique "de plus en plus précaire" auquel sont confrontés les travailleurs marocains, l'organisation syndicale espagnole (UGT) a déploré le manque de réaction des autorités marocaines qui n'ont "pas mis en œuvre de mesures efficaces pour améliorer les conditions de vie des citoyens ou assurer une répartition équitable des richesses". "Pour toutes ces raisons, le syndicat salut et préconise que les confédérations marocaines profitent également de cette journée de grève pour exiger des changements immédiats afin d'améliorer la situation de la classe ouvrière dans le pays", a-t-elle plaidé, exprimant sa "solidarité avec les travailleurs marocains et les organisations syndicales UMT et CDT dans leur lutte pour des conditions de travail décentes, des salaires équitables et une législation du travail respectueuse des principes démocratiques et des droits fondamentaux".

Cause sahraouie

Benjamin Stora appelle la France à revenir à la légalité internationale

Le historien français Benjamin Stora a appelé les autorités françaises à revenir à la légalité internationale dans leur position en faveur du "plan d'autonomie" dans le cadre de la prétendue "souveraineté marocaine" sur le Sahara occidental, assurant que c'est "la seule voie" pour un retour à la normale des relations algéro-françaises. Dans un entretien accordé au quotidien public "El-Massa" publié jeudi, M. Stora a précisé que "le point de départ du blocage entre Paris et Alger a été la question au sujet du Sahara occidental" et la reconnaissance par la France du prétendu "plan d'autonomie", estimant qu'"il appartient aux autorités françaises simplement de revenir à la légalité internationale qui reconnaît le

droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de respecter les principes énoncés dans les chartes onusiennes concernant ce conflit". "C'est la seule voie qui permettra un retour à la normale des relations algéro-françaises", a-t-il dit, soulignant la nécessité de "rétablir la relation de confiance, extrêmement fragilisée, entre ces deux grands pays". Evoquant le travail de la commission mixte algéro-française sur l'Histoire et la Mémoire, qu'il préside du côté français, l'historien a mis en avant "l'importance qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier mémoire", rappelant qu'"il était l'initiateur de la création de cette commission

mixte". Cette commission s'est réunie cinq (5) fois et les historiens algériens ont pu se rendre en France, dans ce cadre, pour consulter les Archives françaises relatives à l'histoire de l'Algérie concernant le début du 19e siècle, a-t-il expliqué. Répondant à une question sur les explosions nucléaires françaises dans le sud algérien, l'historien a affirmé que la question de la décontamination des sites des explosions figurait dans le rapport qu'il a soumis en 2021 au président français, Emmanuel Macron, ajoutant que "la France officielle n'a toujours pas répondu à cette demande", qu'il considère comme "un enjeu central dans la relation algéro-française".